

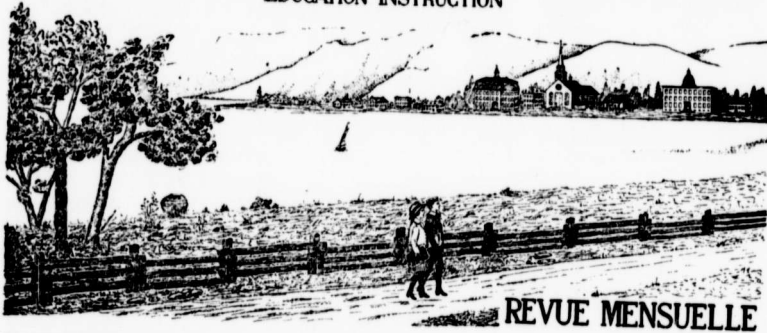


MÈRE MARIE DU SACRÉ-COEUR.—1806-1885

*Fondatrice de la Communauté des Soeurs du Bon-Pasteur
de Québec (1849)*

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

Trente-huitième année

Avec la présente livraison, *L'Enseignement Primaire* entre dans sa trente-huitième année d'existence.

Le devoir du moment

Une nouvelle année scolaire vient de commencer. Quelques réflexions s'imposent, à cette occasion, à l'attention du personnel enseignant. De tout temps, la tâche du maître d'école a été considérée sérieuse et importante. A notre époque surtout, le rôle de l'éducateur a acquis une ampleur qui a élevé sa profession au rang de l'apostolat. La Famille, l'Église et l'État comptent en grande partie sur l'école pour préparer l'enfant aux luttes de l'avenir, en pourvoyant à son instruction et en complétant son éducation.

Mais ce qui se passe en Europe actuellement et, disons-le bien à regret, ce qui se passe au Canada dans le domaine des libertés scolaires, préparent un lendemain plein d'incertitudes. Le rôle de l'école acquiert donc par le fait même des événements une importance exceptionnelle. Et pour ne pas faillir à la tâche, les maîtres, et particulièrement les maîtres d'écoles canadiens-français, devront s'efforcer de former des caractères, de développer chez leurs élèves le sens du droit et de la justice, mais en même temps celui de la fierté et de la *volonté*: fierté d'être français et catholiques sans frasques ni jactance, et volonté de demeurer tel sur cette terre du Canada, découverte, fondée et défrichée par nos ancêtres.

Pour maintenir la nationalité canadienne-française au rang d'honneur et lui permettre de se faire la vie large et heureuse dans la Confédération, dans la province de Québec surtout, habituons de bonne heure la jeunesse au travail, à l'économie, à la tempérance. Développons chez elle un grand esprit de foi, un vif amour du Canada, un attachement inébranlable au sol natal et une affection vraiment filiale à la langue française. Pour éveiller, développer et fortifier ce quadruple amour, un quadruple enseignement s'offre au maître patriote: la Religion, l'Histoire du Canada, l'Agriculture et la Langue française. Enseignons avec intelligence ces matières fondamentales, sans négliger les mathématiques, la géographie et l'anglais, si utiles pour arriver au premier poste chez nous aussi bien dans les professions que dans les métiers. Rendons l'école utile à la Famille, à l'Église et à la Patrie, et nous aurons rempli notre tâche avec honneur pour nous et pour le pays.

C.-J. MAGNAN

Aux instituteurs et aux institutrices

QUESTIONS D'INTÉRÊT PROFESSIONNEL ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Le département de l'Instruction publique a fait déposer dans chaque école un exemplaire des *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique*. Ce document est la propriété de l'école, mais il est à l'usage du maître ou de la maîtresse: il est donc de consultation facile.

Néanmoins, un grand nombre d'institutrices s'adressent soit au Surintendant, soit au Directeur de *L'Enseignement Primaire* pour demander des renseignements consignés en toutes lettres dans les *Règlements* ci-dessus indiqués. Nous prions donc le personnel enseignant de consulter ce document avant que d'imposer au département de l'Instruction publique une correspondance inutile.

S'agit-il des *congés*?—Voyez la page 3, articles 15, 16, 17, 18.

S'agit-il du *chauffage*, du *balayage* ou du *lavage* des classes?—Voyez la page 9, articles 66, 67, 68, 69, 70.

S'agit-il des engagements ou du permis d'enseigner sans diplôme?—Voyez page 4, articles 23 à 32.

S'agit-il du Fonds de pension?—Vous en avez déjà été informé: jusqu'à nouvel ordre, la retenue est fixée à 2½ %, et elle peut être faite sur le salaire de tout instituteur (ou institutrice) laïque, diplômé ou non diplômé, enseignant dans une école sous contrôle des commissaires.

S'agit-il des *congés pour maladie*?—Veuillez vous rappeler que les commissaires *ne sont pas obligés* de payer le traitement pour le temps que la maladie a duré; ils peuvent payer le salaire couvrant la période de la maladie, ils se montreraient généreux en le faisant, ce serait bien, très bien même de leur part, mais enfin ils n'y sont pas tenus par la loi.

En consultant avec soin les *Règlements scolaires* vous trouverez réponse à tous vos desiderata professionnels.

C.-J. M.

A la Malbaie

Le 7 juin dernier, le Surintendant de l'Instruction publique et l'Inspecteur général des écoles catholiques ont assisté à la bénédiction solennelle de la nouvelle académie, dont la direction a été confiée aux Frères de la Croix de Jésus de Rimouski. La journée commença par une grand' messe pendant laquelle Monseigneur Lapointe, vicaire général de Chicoutimi, prononça une superbe allocution sur l'Éducation et l'Instruction. Les devoirs des parents, les droits de l'Église et le rôle de l'État en matière d'Éducation furent clairement démontrés par l'éminent Supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

Dans l'après-midi, eut lieu la bénédiction de la nouvelle académie; cette cérémonie fut présidée par Monseigneur Lapointe. Après quoi le président des commissaires d'écoles de la Malbaie, M. J.-E. Maltais, présenta une adresse au nouveau Surintendant, M. Délage. Monseigneur Lapointe, le Surintendant, l'Inspecteur général, et M. l'abbé Hudon, curé de la paroisse, adressèrent tour à tour la parole.

Le Supérieur général des Frères de la Croix de Jésus de Rimouski, l'inspecteur régional, M. Millette, le Maire de la paroisse, les commissaires et une foule considérable de pères et de mères de familles assistaient à cette fête de l'Éducation, qui fut vraiment belle et réconfortante.

Après le dîner, une jolie séance eut lieu au couvent des Sœurs de la Charité en l'honneur du Surintendant. Une belle adresse fut présentée à l'honorable M. Délage, qui répondit avec émotion aux bonnes paroles qu'on venait de lui adresser.

Vers le passé—le présent—à la conquête de l'avenir

(Discours prononcé par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques, à la distribution des prix aux élèves de l'Académie de Louiseville, le 27 juin 1916).

C'est avec le plus vif bonheur que je me retrouve à Louiseville aujourd'hui, dans ce coin de pays qui me rappelle tant de souvenirs. Me reportant à trente-six ans en arrière, je me revois, à l'âge de quatorze ans, sous-maître à l'École modèle, située à cette époque non loin d'ici dans la rue Sainte-Marie. L'école modèle de Louiseville était alors dirigée (1881-82) par l'un des plus distingués élèves de l'École normale Laval, M. Élie Tremblay. L'année suivante, M. Deléglise, un Suisse français catholique, un excellent maître, succédait à M. Tremblay. C'est donc sous l'égide de ces deux éducateurs remarquables que je débutai dans l'enseignement comme instituteur-adjoint. La tâche fut rude parfois durant les deux années que j'exerçai l'emploi de sous-maître à l'École modèle de Louiseville.

INSTITUTEUR À 14 ANS

Ma classe débordait d'élèves de six à douze ans : j'en comptai parfois au-delà de quatre-vingts. Maintenir le bon ordre parmi ce petit peuple remuant et mutin, c'était déjà toute une affaire, mais il fallait aussi lui enseigner les prières et le catéchisme et lui apprendre à lire, à écrire et à compter. Et je n'avais que quatorze ans ! Ce fut un rude et salutaire apprentissage professionnel. Grâce aux conseils de l'inspecteur d'écoles du temps, M. Tétrault, grâce à l'appui de l'instituteur en chef, et grâce surtout à la grande bonté et à l'intérêt que le vénérable curé d'alors, Monseigneur Boucher, me témoigna durant ces deux années d'épreuves, je donnai satisfaction et aux autorités scolaires et aux parents des enfants. En 1883, âgé de seize ans, j'entrai comme élève-maître à l'École normale Laval de Québec, où la Providence me dirigea.

L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

Depuis cette date, trente-trois ans se sont écoulés, un grand laps de temps allègrement parcouru en dépit d'un labeur de tous les instants. Et ce n'est pas sans émotion que le petit sous-maître de 1881-82, 1882-83, vous adresse aujourd'hui la parole, mes chers enfants, dont plusieurs sont les fils de ceux à qui naguère j'appris à lire. Je revois aussi avec un vif bonheur, dans cet auditoire, quelques-uns de mes anciens camarades d'écoles. Leur présence ici évoque en mon âme tout un monde de souvenirs. C'est d'abord l'ancienne école, qui se tenait alors dans l'antique maison de pierre qui servit depuis de salle publique, à côté du vieux cimetière, de 1875 à 1879. Dans cette ancienne école, je revois notre maître, M. Gariépy, très sévère, se promenant constamment avec un martinet sous le bras; je revois aussi son assistant, sous-maître de la petite classe voisine de la nôtre.

M. Vanasse, c'était son nom, portait comme emblème de l'autorité, une règle de bois franc. Chaque jour, et le martinet et la règle étaient mis au service des élèves les plus turbulents ou les plus négligents. Notre salle de classe n'avait pas l'aspect des vôtres aujourd'hui, chers élèves. A cette époque déjà éloignée, les murs de l'école étaient dénudés, seul le tableau noir y avait droit de cité; et parfois une vieille carte géographique partageait cet honneur avec lui. Ah! si nos vieux maîtres voulaient aujourd'hui reprendre leur place d'autrefois, ils seraient bien étonnés de voir tout ce que les éducateurs actuels s'ingénient à faire pour rendre l'école attrayante, agréable et utile. Ils seraient plus étonnés encore si on leur disait que la discipline la plus sévère ne suffit pas pour élargir la cervelle de l'enfant et lui ouvrir le cœur; qu'il importe non seulement que le maître connaisse ce qu'il enseigne, mais qu'il sache surtout comment l'enseigner. En dépit des lacunes de ce temps dont j'évoque devant vous le souvenir, je n'en conserve pas moins dans mon cœur une sincère reconnaissance pour mes maîtres d'autrefois.

SOUVENIRS D'ENFANCE

Chers jeunes gens, permettez-moi d'insister sur mes souvenirs d'enfance. En leur rappelant, j'éprouve de la joie, et j'espère, en même temps, vous faire un peu de bien.

Les souvenirs de la famille, de la vieille église que l'on vient de démolir, et de tout ce coin de pays qui comprend la Rivière-du-Loup, Maskinongé, Sainte-Ursule, me reviennent à la mémoire nombreux comme ces volées d'hirondelles que l'approche de l'hiver rassemble avant qu'elles quittent le pays qui les a vues se multiplier. Ces souvenirs ont conservé toute leur fraîcheur en mon âme ardemment éprise du culte du passé. Je revois comme si c'était hier le modeste toit de mes grands parents maternels où je passai les courtes années de mon enfance. On la nommait, cette maison, la *maison jaune* et elle était située en face du vieux moulin, ici, à deux pas, au bord de la Petite rivière du Loup, sur la route qui conduit à Sainte-Ursule. Jusqu'à l'année dernière, alors qu'on l'a démolie, je la revoyais toujours avec une joie attendrie, chaque fois que je me rendais en chemin de fer de Québec à Montréal. C'est sous ce toit rustique, sous la garde d'une grand'mère incomparable, que j'appris de bonne heure à aimer le travail, l'étude, le "devoir" en un mot. L'âpre sentier qu'il me fut donné de suivre à un âge où les autres enfants s'amusaient sans aucun souci par les routes bordées de verdure et les champs parsemés de fleurs, ne fut pas sans attraits pour moi. Il m'ouvrit des horizons que mes camarades ne soupçonnèrent que plus tard. Obligé par une pressante nécessité d'être homme avant l'âge, je pris contact très tôt avec les réalités de la vie. C'est ainsi que tout jeune je parcourus en voiture ou à pieds toutes les routes de la région, excellente leçon de géographie locale. Les beaux rangs qui longent la Grande et la Petite rivière du Loup, la vaste commune baignée par l'admirable lac Saint-Pierre, la route du Petit-Bois, le rang de Beauséjour, la route de la Carrière, le rang des Gravel, Chacoura, et bien d'autres endroits m'étaient familiers pour les avoir souvent visités à l'époque des semences ou des foins, des récoltes ou de la mouture

des grains. Quand on est enfant, on n'admire pas assez les spectacles ordinaires et quotidiens de la nature, qui offrent tant de jouissances à ceux qui savent voir. Oh ! ce beau coin du comté de Maskinongé, que vous habitez, vous mes chers enfants, sa figure m'apparaît avec des traits précis, comme si c'était hier que j'en avais battu les sentiers pour aller *aux fraises, aux framboises, au balai* ou pour *marcher au catéchisme* ! Tout le charme de sa sobre mais délicate beauté fut goûtée par ma jeune âme, il y a quarante ans.

Jamais je n'oublierai l'impression profonde que me laissèrent les nombreux voyages que je fis dans l'été de 1878, dès le petit matin ; " au moulin de Stintenne ", comme l'on désignait alors la scierie de M. Stanton, située dans le haut de la Grande Rivière du Loup. En compagnie de mon oncle Denis Béland, conduisant moi-même une voiture, nous nous mettions en route vers 4 heures du matin, afin d'être de retour assez tôt pour me permettre d'être en classe à 9 heures. Le trajet était joli : après avoir traversé le village encore endormi, nous longions, jusqu'au moulin, la grande rivière dont les eaux noires et profondes coulaient entre deux rangées de grands arbres où les oiseaux annonçaient sur tous les tons le retour du jour. L'air vif et pur du matin, bientôt tempéré par les éclatants rayons du soleil levant ; l'aspect des riches fermes qui bordent le chemin de la Grande Rivière et qui s'éveillaient l'une après l'autre, semblait-il, sur notre passage ; la riche verdure des champs bordant la route ; les vaches ruminant dans l'enclos en attendant la traite du matin ; les autres bêtes se remettant à paître dans les friches, enfonçant leurs pieds dans le vert des pâturages ; le parfum des fleurs s'échappant des jardins au premier contact du soleil ; les cheminées des maisons laissant échapper en délicates volutes une fumée embaumée de cèdre, annonçant ainsi qu'une mère vaillante et dévouée préparait le repas du matin ; la tranquillité des choses contrastant avec la splendeur de la renaissance d'un beau jour, tout me révélait les beautés infinies que Dieu a répandues dans la nature, beautés, hélas ! que trop peu savent admirer. Quand les clochers de Louiseville et de Saint-Léon sonnaient les notes pieuses de l'Angelus, nous étions sur le point d'arriver dans la grande cour du moulin, où l'odeur du bois fraîchement scié nous annonçait que nos grand'charettes ne pourraient, en dépit de leurs hautes "haridelles", épuiser le monumental tas de *croûtes* qui servit naguère à réchauffer tant de modestes foyers à Louiseville. Et le retour se faisait, sous un soleil ardent, avec une sage lenteur que nous imposait les lourdes charges. Durant le trajet, je pouvais, tout à loisir, goûter le charme du paysage qui se déroulait sous mes yeux. Les fermes en pleine activité, le va-et-vient des gens, le bruit joyeux des faucheuses, le chant des cigales, la brise parfumée des senteurs des trèfles blancs ou des sarrazins en fleurs, tout m'enthousiasmait, élevait mon esprit au-dessus du terre-à-terre et transportait mon âme dans cette région de l'idéal qui double le prix de la vie.

LA VIE PAROISSIALE — LA VIEILLE ÉGLISE

De tous mes souvenirs d'enfance, ceux qui me rappellent la vieille église et la vie paroissiale d'il y a quarante ans, occupent une place spéciale en ma mémoire.

L'église de Louiseville que l'on vient de démolir, était l'une des plus vieilles du diocèse des Trois-Rivières. Après celles du Cap-de-la-Madeleine et de Maskinongé (qui vient de tomber, elle aussi, sous les coups du temps), l'église de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup était la plus ancienne. Depuis 1804, elle dressait fièrement ses deux clochers qu'aimaient tant à revoir ceux que la Providence avaient appelés à vivre loin d'eux. L'église de la Rivière-du-Loup contenait des souvenirs précieux provenant du vieux temple desservi naguère par les Récollets, église qui se trouvait à environ à mi-chemin du village de la Rivière-du-Loup et du lac Saint-Pierre, sur la rive ouest de la grande rivière. L'église qui vient de tomber sous le pic du démolisseur était ornée de sculpture sur bois de grande valeur. Avec elle disparaît un long passé très cher au cœur de ceux qui eurent le bonheur d'apprendre à connaître, aimer et à servir Dieu dans cette antique maison de la prière. En contemplant désormais d'un regard attendri la photographie de la chère vieille église, le souvenir de la première communion et celui des cérémonies religieuses auxquelles ils furent participants comme petits servants, reviennent—avec quel charme mêlé de tristesse !—à l'esprit des anciens enfants de chœur qui connurent le vénérable curé Boucher.

Ah! que nous regretterons longtemps la chère vieille église de la Rivière-du-Loup! Si l'on pouvait sauver de la ruine les quelques monuments religieux que nous ont légués les siècles passés. . . . Avec Barrès, disons bien haut! "L'église n'est pas un bibelot. Elle est une âme qui contribue à faire des âmes!"

Pour des motifs que je respecte, on a fait disparaître la vieille église, mais les souvenirs de la vie paroissiale d'autrefois ne subiront jamais le même sort, car ils sont gravés dans l'âme des anciens en caractères ineffaçables. Qui parmi eux, a pu jamais oublier les dimanches et les jours de fête d'autrefois de la vieille église, auxquels le pasteur zélé et distingué, Monseigneur Boucher, savait donner un cachet remarquable de grandeur et de solennité! Ce vénérable Curé aimait, pour son église, l'éclat et le faste des cathédrales. Aussi, fêtes et dimanches, comme nous étions fiers, les servants de mon temps, de revêtir la soutane rouge, d'accompagner Monseigneur Boucher à l'autel, d'offrir l'encens au peuple, de "passer" le Pain bénit aux fidèles. . . . Je revois, dans cet office, mes compagnons d'enfance: les Béland, les Caron, les Désaulniers, les Lafèche, les Clermont, les Héroux et autres.

Je me rappelle aussi les vieux maîtres-chantres de ce temps: les Gravel, les Ringuette, les Teasdale. Chacun leur tour, "à vêpres," ils entonnaient une antienne et un psaume avec une gravité qui nous impressionnait, nous, les jeunes; et nous avions hâte d'être homme pour avoir le privilège "d'entonner" nous aussi.

Mais c'est à la visite de l'Évêque que la vieille église se faisait la plus belle, s'efforçant de rajeunir à la faveur des décors somptueux dont on l'habillait à cette occasion. Il nous semblait, à nous les enfants, qu'aucune église au monde ne pouvait être plus riche, plus somptueuse que la nôtre. Et puis comme nous étions fiers de notre saint évêque, Monseigneur Lafèche! combien son éloquence nous enthousiasmait et nous édifiait tout à la fois! Quand Monseigneur Lafèche abordait la question nationale canadienne-française, la survivance de notre nation-

lité par l'union intime des sentiments religieux et patriotique, par la conservation des traditions familiales, par l'agriculture, l'économie domestique, l'épargne, la tempérance, il s'élevait à la plus haute éloquence et jetait en nos âmes d'enfants et de jeunes gens une semence incorruptible.

Mes chers jeunes gens, soyez fidèles aux offices de la paroisse, aimez-les et efforcez-vous d'en comprendre toute la haute signification. Plus tard, ils constitueront le meilleur de vos souvenirs et resteront toujours pour vous un enseignement salutaire que ni le temps ni les épreuves ne sauront détruire.

MES PREMIÈRES LECTURES

Après mes souvenirs de la famille, de l'école et de la vieille église, ceux qui se rattachent à mes "premières lectures" sont restés les plus vivaces. J'aimai de bonne heure à lire, aux heures libres, les dimanches et jours de congé, et au cours des longues soirées d'hiver. La lecture de bons et beaux livres était de tradition familiale. Le premier petit livre dont je me rappelle le titre et le contenu, c'est la *Dame Noire*. Minuscule bouquin français, renfermant la plus touchante histoire et que je relus bien des fois, vers l'âge de 7 ou 8 ans. Ce furent ensuite les admirables contes du Chanoine Schmid, que l'inspecteur de notre temps, M. Pétrus Hubert, distribuait dans ses visites aux écoles du district. A l'époque de ma première communion, le bon M. Boucher, dont je servais souvent la messe sur semaine, m'ouvrit les trésors de sa bibliothèque. Parmi les nombreux livres que j'apportais du presbytère à la maison, il m'en souvient de deux : *Le Vieillard de la Montagne* et *Mes prisons* de Silvio Pellico. Ces livres eurent grands succès dans le cercle de la famille et des voisins qui se réunissaient, les soirs d'hiver, pour entendre lire à haute voix de belles histoires, qui édifiaient, intéressaient et faisaient souvent pleurer. Deux autres livres conquièrent aussi le suffrage de mes fidèles auditeurs : ce sont les : *Soirées Artésiennes*, imprimé à Lille, chez Lefort, 1832, et la *Captivité de Louis XVI*, sans nom d'auteur, imprimé également à Lille, en 1841. Je conserve pieusement ces deux vieux livres, souvenirs précieux de la modeste bibliothèque de mon vénéré père.

Je ne liai connaissance avec les auteurs canadiens que vers l'âge de douze ans. En 1875, la librairie J.-B. Rolland & Fils publiait la *Nouvelle Série de Livres de Lecture*, en cinq parties, préparée par A.-N. Montpetit. Ces excellents livres contenaient plusieurs jolies pages canadiennes qui éveillèrent chez moi le goût des choses de chez nous. Ma curiosité ainsi piquée me fit remarquer, dans la bibliothèque de Monsieur Boucher, la collection du *Foyer Canadien*, en quatre volumes, publiée à Québec de 1863 à 1866. C'est là que je lus pour la première fois les belles pages de l'abbé Charles Trudelle sur les *Bois-Francis*; le plus canadien de nos livres, *Jean Rivard l'Economiste*, de Gérin-Lajoie; les *Chansons historiques du Canada*, de Hubert Larue; la *Biographie de F.-X. Garneau*, par l'abbé H.-R. Casgrain. Deux autres livres firent les délices de notre petit cercle au cours de l'hiver de 1880 : les *Anciens canadiens* de M. de Gaspé, publié à Québec en

1877, et le *Grand Vaincu (Montcalm)* d'Henry Cauvain, qui parut à Paris, chez Lecoffre & Fils, en 1878. Oh! les bonnes soirées que nous valurent ces deux beaux livres. Nous nous rappelons avec une vive émotion la joie intense des veillées de la "maison jaune." Groupés autour de la table de la grande cuisine réchauffée par un énorme poêle à deux ponts, l'auditoire habituel de nos lectures pouvait jouir tout à la fois du charme des belles pages lues à haute voix et du bien-être de la tiède atmosphère du dedans, quand, au dehors, il faisait froid à pierre fendre ou que la poudrière "rafalait" dans les fenêtres.

De ces jours lointains de mon austère enfance, qui ne furent pas sans consolations, je conserve un souvenir qui m'est bien cher : la vieille horloge de ma vénérée grand'mère maternelle. Elle-même avait reçu cette relique de famille de ses parents. Chaque fois que j'entends ses longs battements et son timbre grêle, je songe à ces heures heureuses de mes lectures d'enfance.

Oh ! les vieilles horloges, combien elles savent dire des choses touchantes au cœur de ceux qui se souviennent !

LE DEVOIR PRÉSENT

Chers jeunes gens, je vous ai parlé assez du passé. Causons maintenant du présent. Mais de vous avoir dit un peu ce que furent mes premières années, je me sens plus apte, et peut-être plus autorisé, à vous parler du présent, et aussi de l'avenir, puisque la jeunesse c'est l'espérance.

Pour vous préparer un avenir honorable, chers jeunes gens, il faut que dès maintenant vous sachiez bien remplir les devoirs du moment, les obligations de chaque jour. En vous, vous sentez déjà les ardentes poussées de la jeunesse vers l'avenir. Cette ardeur a été mise en votre cœur par Dieu lui-même. Il ne faut donc pas l'étouffer, encore moins l'éteindre; au contraire, il faut savoir la soutenir, la guider en suivant la voix de la conscience qui rappelle souvent au devoir ceux qui s'en écartent. Et cette voix de la conscience, vous dit, enfants : "Ayez un bon esprit, c'est comme un bon air : dans un pays où l'air est excellent, les santés sont florissantes, les tempéraments faibles eux-mêmes se fortifient : un bon esprit c'est la santé, c'est la vie d'une maison. . . ."

"Il a les mêmes caractères que la charité, dont il suppose la douce et pénétrente influence. L'enfant qui a un bon esprit aime le bien, il ne pense pas et ne cherche pas le mal; il ne s'en réjouit pas, mais il se réjouit du bien; tout ce qui est bon et aimable, il l'aime et y applaudit. Il regarde tout du bon côté et est disposé à donner à toute chose une interprétation favorable. Il accepte toute direction, toute mesure sans critiquer, sans murmurer, avec une simplicité docile. Il croit à la parole d'un supérieur, au bon vouloir, à l'affection, au dévouement. Il a de touchantes confiances, de sincères ouvertures, des épanchements pleins d'abandon. C'est à la fois un esprit de foi et de piété sincère, un esprit de travail, de régularité, un esprit de confiance, de respect affectueux"(1)

(1) Mgr Dupanloup, *De l'Éducation*.

Le mauvais esprit, c'est tout le contraire : il n'a ni affection, ni reconnaissance pour ses parents ; il n'est ni pieux, ni poli, ni obéissant ; il critique, il murmure, la vue du bien l'attriste et le mal le réjouit ; il n'aime pas le travail, et la paresse ou l'oisiveté le conduit à la perversion du cœur, et par le cœur à la perversion de l'esprit et du caractère. Alors il ne respecte plus rien : piété filiale, amour du Créateur, respect du prêtre et de la candeur chez le petit enfant, affection et reconnaissance envers ses maîtres ; charité envers les vieillards, les infirmes et les pauvres, tout ces nobles sentiments qui élèvent l'homme jusqu'à Dieu, il les méprise. Le mauvais esprit devient vite un " insoumis ", un révolté.

Ah ! j'espère qu'il n'y a pas de ces mauvais esprits parmi vous, et que tous vous acceptez franchement les obligations de votre vie d'écoliers, et que vous vous soumettez en toute confiance à la direction de vos bons parents. C'est ainsi que vos cœurs s'ouvriront au *bien* et au *bon*, et votre esprit sera par le fait même mieux préparé à goûter le *beau* qui se trouve partout dans la nature et que Dieu a semé avec profusion afin de nous rendre la vie agréable.

Si vous avez un bon esprit, si vous profitez bien des leçons de vos excellents maîtres, les dévoués et distingués Frères de l'Instruction chrétienne, que je connais depuis longtemps et que j'ai vu à l'œuvre sur plus d'un point de la province, vous réussirez dans la vie et vous saurez vous créer un avenir honorable pour vous et utile à votre famille et à votre patrie.

A LA CONQUÊTE DE L'AVENIR

Et ce mot d'avenir, évoque pour vous, jeunes gens, celui de carrière. Eh oui ! vous devez songer dès maintenant au choix de votre carrière, et non laisser au hasard des circonstances le soin de vous orienter dans la société. Vous devez avoir l'enthousiasme qui réchauffe le courage et grandit les meilleurs désirs du cœur. Oui, chers jeunes gens, vous devez préparer dès maintenant votre avenir, par le travail, la fidélité au devoir, la dignité personnelle et le souci constant de l'honneur ; n'a-t-on pas dit que " l'honneur et la jeunesse sont un frère et une sœur qui se donnent la main ".

Bientôt, mes amis, les chemins de la vie vont s'ouvrir devant vous et vous porterez jusqu'à la tombe la responsabilité de votre conduite présente. Avez-vous été bons et respectueux envers vos parents ? plus tard vos enfants seront bons et respectueux envers vous ; avez-vous su, jeune garçon, sacrifier vos goûts et vos jeux à l'accomplissement du devoir ? plus tard vous aurez du caractère et vous saurez faire les efforts, et même les sacrifices, qui vous conduiront au succès ; avez-vous, dès l'école, dès le collège, contracté le goût de l'étude et l'amour du travail ? plus tard vous serez un studieux, vous aimerez votre métier ou votre profession et le travail fera votre bonheur ; avez-vous, tout jeune, cultivé en votre cœur la fierté du nom de famille que vous portez, quel qu'humble que soit ce nom ? plus tard, par vos efforts persévérants, vous jetterez de l'éclat sur ce nom en honorant et en grandissant par le travail, la probité et le talent la profession que vous aurez embrassée ; avez-vous, dès votre jeunesse, prêté l'oreille à la voix de la patrie ca-

nadienne qui vous dit avec une tendresse vraiment maternelle qu'elle réclame votre affection, que le Canada français traverse une heure grave, que la province de Québec a besoin plus que jamais d'hommes de caractère, de tempéraments, de citoyens vertueux et instruits, de cultivateurs fiers de leur état et soucieux des progrès agricoles, d'ouvriers habiles, d'hommes de profession supérieurs à ceux des autres races qui habitent notre sol? plus tard vous serez le premier dans votre métier, si c'est un métier que vous avez embrassé, le premier dans votre profession, si c'est une profession que vous exercez; avez-vous, dès votre enfance, cultivé en votre cœur l'amour de Dieu et de son Église, pratiqué vos devoirs religieux avec une franche sincérité, sans honte ni hypocrisie, aimé la vie paroissiale? plus tard, vous serez un catholique sincère, fier de votre titre d'enfant de l'Église, et saurez mettre au service de la religion, en temps opportun, l'influence d'un nom respecté, sinon célèbre, et le poids d'une fortune honnêtement acquise.

Marchez donc sans crainte, jeunes gens, à la conquête de l'avenir, si vos cœurs sont déjà acquis aux nobles affections, si votre esprit s'est ouvert sur les horizons du beau, si votre volonté a été orientée vers le bien et si votre âme toute entière est désormais éprise de tout ce qui élève l'homme au-dessus du vulgaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

L'enseignement du dessin a fait, l'année dernière, des progrès remarquables. Les nombreux et bons travaux reçus au Département de l'Instruction publique, ainsi que les excellents résultats des derniers examens du Bureau central, en sont une preuve évidente.

Il faut que ces progrès s'accroissent de plus en plus. A cette fin, il importe absolument que, partout, les titulaires d'écoles se conforment aux "*Recommandations du Comité catholique*" (voir page 147 des Règlements).

Particulièrement: 1° Que le dessin soit enseigné exclusivement d'après nature ou d'imagination, (surtout, *pas de copies de gravures*).

2° Chaque semaine, à tous les élèves, dès le commencement de l'année scolaire.

3° Que tous les travaux soient exécutés sur papier de format approchant 7 x 10 pouces (de préférence dans des cahiers spéciaux).

L'observation de ces recommandations est indispensable pour l'obtention de la prime d'enseignement.

N. B.—Nous conseillons vivement aux nouvelles institutrices de consulter les articles sur l'enseignement du dessin, parus dans "*L'Enseignement Primaire*", depuis 1912.

CHS-A. LEFÈVRE,
Directeur de l'enseignement du Dessin.

Une faute de français

Il s'agit de l'emploi de l'indicatif, ou du subjonctif sans la particule *ne*, avec les formes de doute négatif, comme dans ces phrases: *Je ne doute pas que vous FERIEZ votre devoir; Nul doute que Paul SOIT un élève studieux; Jeanne ne doutait pas que sa maîtresse la SURVEILLAIT.* Je dis que ces constructions sont vicieuses, et qu'il faut: *Je ne doute pas que vous NE FASSIEZ votre devoir; Nul doute que Paul NE SOIT un élève studieux; Jeanne ne doutait pas que sa maîtresse NE LA SURVEILLAT.*

C'est ainsi qu'on écrivait à l'époque classique et qu'écrivent encore ceux qui connaissent la substance de la langue. Il n'est, pour s'en convaincre, que de jeter les yeux sur quelques pages de n'importe quel maître des trois derniers siècles, depuis Bossuet jusqu'à de Mun.

Il devrait suffire de noter le bon usage, qui reste, en dépit de tous les abus, le régulateur du langage. Néanmoins, sans entrer dans le labyrinthe grammatical, dont je ne sortirais probablement pas, je rappelle, à l'appui de mon affirmation, la distinction fondamentale de la certitude et du doute, lesquels commandent, dans une proposition complément, celui-ci, le subjonctif, celle-là, l'indicatif. EX.: *Je sais que vous ÊTES sage; Je suis sûr que vous VIENDREZ; Je doute que vous M'ÉCRIVIEZ; Je ne doute pas que vous N'AIMIEZ votre pays; Nous n'avons aucun doute que Jean N'ACQUIÈRE de la science; Les compagnes de Berthe ne doutaient nullement qu'elle NE RÉUSSIT à obtenir son brevet.*

Il n'importe pas, comme on le voit, que le doute soit affirmatif ou négatif: la seule présence du terme de doute, verbe, nom ou autre, appelle le subjonctif. C'est ici que l'on s'abuse. Sous prétexte que la négation accompagne le doute, on dit: la certitude est dans la pensée; donc j'emploie l'indicatif. Et l'on écrit: *Je ne doute pas que vous VIENDREZ.* La pensée est certaine, soit. Mais elle est renfermée dans un *tour dubitatif* (négatif) qui repousse l'indicatif.

Écrivons donc, par exemple: *Au commencement de la guerre, on pouvait douter que les Français FUSSENT vainqueurs, mais aujourd'hui il n'est plus douteux pour personne que les Allemands NE SOIENT définitivement vaincus.*

Le subjonctif présent marque ici le futur, et c'est une de ses fonctions, le mode subjonctif n'ayant pas de temps propre du futur. Que l'on ne se croie donc pas obligé d'écrire: *Je ne doute pas que la France SERA victorieuse.* Le futur est tout aussi bien désigné dans la phrase: *Nul doute que la France NE SORTE triomphante de la lutte, que dans celle-ci: Il est certain que la France REMPORTE LA victoire.* Il faut raisonner de façon analogue pour le conditionnel. Ce n'est pas: *je doutais qu'il VIENDRAIT*, mais *vint me voir*, que l'on doit dire; de même écrivez: *Je n'avais pas de doute qu'il NE L'EMPORTAT sur son adversaire, et non, L'EMPORTERAIT.*

Quant à la particule *ne*, qui doit accompagner le subjonctif, elle est requise et commandée par le doute négatif; elle est interdite, au contraire,

avec le doute positif. Ex.: *Je doute qu'il vienne; Je ne doute pas qu'il ne vienne.* Pure fantaisie, dira-t-on. Non pas; mais nuance. Nos maîtres l'ont créée et conservée pour distinguer deux sortes de phrases dubitatives. Elle a son utilité. La variété en profite, et c'est à l'avantage du beau. J'aime, pour ma part, ce double tour négatif, cette chute adoucie de la phrase, qui lui ajoute une grâce. Une grâce de plus, c'est quelque chose. Et de quoi est faite, je vous prie, la beauté de la langue française, sinon de ces sortes de délicatesses? Ne doutons pas qu'elle ne leur doive sa supériorité!

N. DEGAGNÉ, *ptre.*

SUR LE VIF

NOTES D'INSPECTION

Apprendre sans comprendre.—S'il est vrai, comme on l'a dit, que l'instituteur ait surtout à faire œuvre d'activité intellectuelle, c'est-à-dire à préparer des esprits éclairés et réfléchis, sachant penser et juger par eux-mêmes, quel maître oserait dire qu'il s'acquitte réellement de cette tâche en faisant apprendre par cœur, sans explications et sans commentaires, grammaire, histoire, géographie, sciences usuelles et même la morale et l'instruction civique? Ce n'est même plus lui qui dirige son enseignement, c'est le livre; et l'on est parfois stupéfié d'entendre cette remarque à propos d'une question très simple posée aux élèves: "Ce n'est pas dans leur livre! Ou encore: "Nous n'avons pu aller plus vite: il a bien fallu voir tout ce qui est dans les livres et ils n'apprennent guère".

A vrai dire, elles deviennent heureusement plus rares, de jour en jour, ces écoles où l'on apprend et récite ainsi, page après page, les livres de grammaire, d'histoire ou de géographie; où le maître réduit ainsi volontairement son rôle à celui d'un simple moniteur qui, l'heure de la leçon arrivée, prend le livre "à la page où l'on en est resté," et écoute la récitation sans faire autre chose que de reprendre lorsque l'élève se trompe, ou bien donner un coup d'épaule s'il survient un arrêt imprévu. Pourtant, il en existe encore et, pour peu nombreuses qu'elles soient, elles le sont trop. Il n'est pas rare de rencontrer des candidats au certificat d'études qui, la question posée, partent ainsi comme une machine bien montée; mais viennent une question imprévue, qu'on demande, par exemple, à cet enfant d'expliquer ce qu'il débite avec tant d'assurance, ou qu'on pose à nouveau la question sous une autre forme, la machine s'arrête. On s'aperçoit qu'on n'a devant soi qu'un perroquet bien dressé, bourré de mots, mais la tête vide d'idées. Les personnes étrangères à l'enseignement peuvent se laisser prendre à ce verbiage, mais il ne saurait en être de même de ceux qui

ont l'expérience des enfants: le ton du débit suffirait d'ailleurs pour appeler leur attention.

Apprendre et comprendre.—Quelle différence lorsque le maître sait se rappeler qu'il a devant lui des êtres intelligents et les traite comme tels! Il amène les élèves à être les propres artisans de leur éducation et de leur instruction; il n'impose aucune des notions du programme, il les fait trouver et accepter. L'enfant fait mieux que savoir, il comprend; il prend surtout l'habitude de réfléchir et de raisonner. Ce n'est pas lui qui, plus tard, acceptera comme vrais et sans les examiner les sophismes de tous les rhéteurs d'atelier ou de village.

Apprendre et retenir.—Il ne faudrait pas oublier cependant que, s'il est nécessaire de comprendre, il n'est pas moins indispensable d'apprendre et de retenir. Ni les années d'école, ni plus tard la vie ne sauraient être un perpétuel recommencement et, pour être "bien faite", selon le mot de Montaigne, une tête ne doit pas être nécessairement une tête vide. C'est dire qu'après la leçon orale doit venir l'étude. Mais l'enfant n'étudie plus seulement des mots: pour lui, ces mots représentent bien réellement des idées. (à suivre)

B. L.

PEDAGOGY

DIRECTIONS FOR TEACHING

Arithmetic

I. By means of objects to develop in the mind of the child, a clear, exact idea of number, to show him how to form numbers by the help of these objects, to teach him to name the numbers and to represent them by figures, with the help of objects, also train him to solve, first orally, then with figures, very simple, short, easy, familiar problems in addition, subtraction, multiplication and division, at first separately, then in combinations,—this is to teach numeration, notation, and the simple rules, by going from the concrete to the abstract, from the known to the unknown, from the particular to the general, from the easy to the less easy,—the only rational and profitable method with young children,—the only method which should be employed in the lower class and the one which should hold the most important place all through the elementary course.

It is, therefore, by means of objects easily handled,—for instance marbles, or better still, kindergarten sticks representing units, and bundles of the same, representing tens, or of points on the blackboard,—that the young mind should acquire the first knowledge of number. It is again by means of objects or representations of the same, by diagrams, by different examples, first solved mentally, that the pupil should be helped to assimilate new knowledge as it is presented to him.

It is not necessary to state that objects should be discarded as soon as it is perfectly clear that the pupils understand the meaning of abstract number. The idea is to lead pupils to the abstract through the concrete, then abandoning the latter, to return to it only when it is perceived that figures are no longer associated in the pupil's mind with clear, well defined notions of the numbers which they represent, but with words, the names of numbers.

To sum up, the following order should be adopted in teaching arithmetic to beginners: intuition; mental and oral work; written work; theoretical knowledge, limited to what is absolutely necessary, should be deduced from carefully chosen well graded examples. Definitions are given only when the operations to which they apply are already well understood. For example, to small children already able to solve problems in the simple rules, using concrete or abstract numbers, and acquainted with the signs of the operations, the teacher will simply say: $4 + 3 = 7$, this is an addition; of $7 - 2 = 5$, this is a subtraction; 3×3 or three times three ($3 + 3 + 3$) = 9, this is a multiplication; share 8 apples among four children 2 to each (or $8 \div 4 = 2$), this is a division. More complete definitions should not be given till a later period.

Mental arithmetic, which is the basis of the knowledge of numbers and of the surest short cuts, should receive special attention from the teacher in every class. Pupils will, therefore, be trained from the beginning in calculating mentally, but the work should be reasoned and not done mechanically. It is well to remember that mental work deals with numbers and not with figures; were it otherwise, the teacher would have his pupils doing written work in their minds. Mental arithmetic has processes of its own which differ from those of written arithmetic. The child should be taught these processes, and it is the teacher's duty to explain them to him and to see to it that he employs them. Thus in adding 57 and 38, the pupil should, in thought, decompose the two numbers into tens and units; 50 and 30, 80, to which should be added 7 plus 8 to form 95 in all. In the same way in adding 257 and 138, the numbers should be decomposed, in the mind, into hundreds, tens, and units: $200 + 100 = 300$; $50 + 30 = 80$; in all 380, to which should be added $7 + 8$ to make 395. Analogous devices should be followed in all exercises done mentally.

It is even desirable that problems of all kinds be first solved mentally, small numbers being used for this purpose, before being given to be worked out in writing, with large numbers.

But the first and most important point is that new elements be presented gradually and progressively, that they be accompanied by numerous applications which shall cause them to sink into the mind and to fix themselves in the memory in a lasting manner. At this point a few examples will not be out of place. It is desired to teach intuitively the abstract truth that 4 and 4 make 8: the pupils are shown 4 marbles and 4 marbles, 4 pencils and 4 pencils, 4 points (::) and 4 points (::) perceiving that,

in each case, the sum is 8, they conclude that 4 and 4 always make 8. A similar course is followed in teaching subtraction, multiplication and division; being careful, in each case, to pass by slow degrees from the concrete: 6 apples, 6 points, 2 oranges, 2 points, to the abstract numbers 6, 2.

Ce que sont les femmes de France

(Pour L'Enseignement Primaire)

Ce sujet, que nous n'avons pas choisi, nous bornant à répondre aux griefs semés par l'Allemagne contre le bon renom de la France, nous offre, comme les autres terrains d'attaque, de consolants résultats à constater. En cela, aussi, nos ennemis se sont trompés et nous connaissent mal. La haine qui se dit clairvoyante, a de ces erreurs et de ces déconvenues. Il a suffi de la guerre pour révéler au monde ce que sont les femmes de France.

"Votre pays est pourri, clamaient leurs apologistes, les foyers y sont éteints et la "parisienne" ne se soucie que de toilettes." Suivait le couplet obligatoire sur le sérieux de la femme allemande, gardienne de la maison et des enfants, ménagère accomplie, stylée aux derniers progrès du confort et de l'hygiène.

Et nous avons appris, sous le choc, en cela bienfaisant, de la guerre, combien nous valions mieux que la détestable réputation que nous nous étions laissé faire. Celui qu'on a nommé assez heureusement le "Joffre de la Charité", justicier d'ailleurs rigoureux, mais véridique, M. Frédéric Masson, l'a reconnu dans sa conférence sur *les femmes et la guerre*.

Maintenant qu'ont disparu les "entrepreneurs de joies tarifées accourus de tous les points de l'Europe et déguisés en Français qui, pour un peu nous auraient fait douter de notre avenir, une lumière s'est levée sur notre pays qu'on peut bien dire surnaturelle. A cette lumière, nous nous sommes regardés au visage entre Français et nous nous sommes reconnus et comme une fleur merveilleuse dans les cœurs des soldats et dans les cœurs des femmes, la foi s'est épanouie."

C'est la même conclusion qui ressort d'un tableau *des œuvres de charité de la guerre* où les femmes de notre pays se sont montrées ce qu'elles sont et non ce qu'on les disait être, faute de les avoir vues. De leur communauté d'efforts pour le soulagement de toutes souffrances, est née, malgré la différence des conditions "cette estime réciproque puisée dans la collaboration à une tâche commune et où Aristote voulait voir la vraie source de l'amitié". (G. Lechartier, p. 50).

La femme de France telle que l'a décrite, sans lui ménager les opportunes leçons, le Conférencier de la Madeleine, le Père Sertillanges, a voué son admiration à cette reine héroïque de la Belgique "notre Elisabeth aussi,"

disait-il à bon droit, "puisque nous sommes son peuple par alliance et que l'amour des peuples a droit aux familiarités magnifiques".

En elle qui, suivant l'expression d'un soldat, "a su admirablement remplacer les mères absentes, toute femme a rencontré son idéal, "et parce qu'on la trouve partout où il y a œuvre utile à accomplir et qu'elle a incarné l'âme de la patrie, (Maurice des Ombiaux, p. 56), sa mémoire est chère à toutes celles en qui vibrent les mêmes sentiments généreux.

La légende intéressée de la France corrompue et sans foyer s'est évaporée au feu de la guerre, et grâce au naturel reconquis dans la tourmente, notre patrie qui, trop longtemps, s'était calomniée elle-même, apparaît "recouverte de la moisson riche des belles vertus de son âme chrétienne".

Paris, juin 1916.

Chanoine EUGÈNE GRISSELLE,

Sec. gén. du C. C. P. F.

Antialcoolisme

PENSÉES

La meilleure petite goutte est celle qu'on n'a pas bue.

(A. FLAMENT).

Dis-moi ce que tu bois, je te dirai quelle est ta santé.

Méfiez-vous du petit verre: il tue l'âme et le corps.

Le buveur creuse sa fosse avec ses petits verres.

(JULES SIMON).

L'alcool fait plus de victimes que toutes les épidémies.

Sur plus de la moitié des tombes, gravez: *Tué par l'alcool.*

La moitié des morts subites sont dues à l'alcool.

(Dr GALTIER-BOISSIÈRE).

Ne pas user d'alcool, c'est simplement obéir à une règle d'hygiène et à son intérêt personnel.

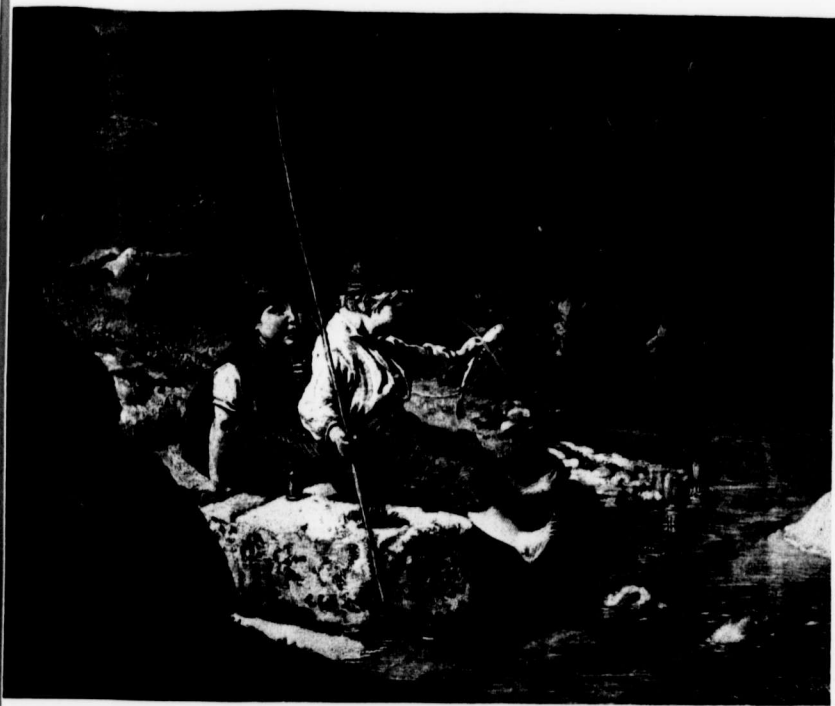
Qui s'enivre souvent
Se suicide lentement.

(A. FLAMENT).

L'alcoolisme, c'est la vieillesse à 40 ans.

(Dr LANCEREAUX).

Toutes les maladies sont graves chez les buveurs.



UNE PÊCHE ÉMOUVANTE

(Voir la "Rédaction à la petite école", au chapitre de la Méthodologie, présente livraison).

Le grand remède à tous les maux, c'est la Sobriété.

(FÉNELON).

Le médecin est véritablement dans son rôle lorsqu'il met toutes ses ambitions à prévenir toutes les maladies. C'est pourquoi je suis devenu un prédicateur de la tempérance.

(Dr Jos.-EDM. DUBÉ).

L'alcoolisme fait de nos jours plus de ravages que n'en font la peste, la famine ou la guerre.

(GLADSTONE).

(Reproduit de "Une Heure à l'Exposition antialcoolique".—Montréal, 1915.)

Les dix commandements de l'hygiène

1°—L'AIR FRAIS, JOUR ET NUIT, condition nécessaire à la santé, est le meilleur préservatif contre la maladie des poumons.

2°—Le mouvement est la vie. FAIRE TOUS LES JOURS DE L'EXERCICE AU GRAND AIR, en travaillant et en se promenant. C'est le contrepois du travail sédentaire.

3°—BOIRE ET MANGER MODÉRÉMENT et simplement. Celui qui à l'alcool préfère l'eau, le lait et les fruits, raffermi sa santé et augmente ses capacités de travail et de bonheur.

4°—Les soins intelligents de la peau: S'ENDURCIR CONTRE LE FROID PAR DES LAVAGES D'EAU GLACÉE QUOTIDIENS, et prendre, une fois par semaine, un bain chaud en toute saison. On peut ainsi entretenir sa santé et se préserver des refroidissements.

5°—Les vêtements ne doivent être ni trop chauds ni trop justes.

6°—L'habitation doit être exposée au soleil, sèche, spacieuse, propre, agréable et confortable.

7°—UNE PROPRETÉ RIGOREUSE EN TOUTES CHOSES: l'air, la nourriture, l'eau, le pain, le linge, les vêtements, la maison, tout doit être propre, le moral aussi; c'est le meilleur préservatif contre toutes les maladies contagieuses.

8°—Le TRAVAIL RÉGULIER ET INTENSIF est le meilleur préservatif contre les maladies de l'esprit et du corps; c'est la consolation dans le malheur et le bonheur de la vie.

9°—L'homme ne trouve pas le repos et la distraction après le travail dans les fêtes bruyantes. LES NUITS SONT FAITES POUR DORMIR. Les heures de loisir et les fêtes doivent être données à la famille et aux devoirs religieux.

10°—La première condition d'une bonne santé est une vie fécondée par le travail et ennoblie par de bonnes actions et des joies saines. Le désir d'être un bon membre de sa famille, un bon travailleur dans sa sphère, un bon citoyen dans sa patrie, donne à la vie un prix inestimable.



Instruction civique

GOUVERNEMENT—ADMINISTRATION

(ORGANISATION POLITIQUE, MUNICIPALE, SCOLAIRE, JUDICIAIRE ET ECCLÉSIASTIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

(Par C.-J. MAGNAN, Inspecteur général des Écoles catholiques (1))

Résumé de l'histoire constitutionnelle du Canada (2)

Le Canada, découvert par Jacques Cartier en 1534 et colonisé par Champlain (1608-1635), était autrefois une colonie française; c'est pourquoi notre pays s'est appelé la Nouvelle-France jusqu'en 1760, époque de son abandon par notre ancienne mère patrie, la France.

Sous le régime français, les vice-rois gouvernèrent la colonie de 1540 à 1608. De cette date à 1648 les affaires du pays furent confiées à des gouverneurs et aux compagnies de commerce.

Le premier gouvernement qui a été donné à la Nouvelle-France fut le Conseil de Québec, établi en 1648. Ce conseil était composé du gouverneur général, du supérieur des Jésuites, de trois habitants(3) et des gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières.

En 1663, le roi Louis XIV abolissait le Conseil de Québec et créait, par édit spécial, le Conseil supérieur ou souverain. Ce nouveau gouvernement se composait du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, d'un procureur-général, d'un greffier et de quatre autres conseillers nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant. Ce conseil était chargé d'administrer la justice et de régler le commerce local. Il fut maintenu jusqu'à la cession de notre pays à l'Angleterre, en 1760.

De 1760 à 1763, le pays subit le régime militaire. De 1763 à 1774, le gouvernement civil absolu est imposé. De 1774 à 1791, le gouvernement législatif. Durant cette période, un peu plus douce que les deux précédentes, les affaires publiques sont administrées par de simples employés civils, sous la direction d'un Conseil exécutif dont les membres sont entièrement choisis parmi des conseillers législatifs irresponsables au peuple. C'était au temps de l'oligarchie, où une petite poignée de favoris gouvernaient, dépensaient les deniers publics sans prendre la peine de consulter les citoyens. Les Canadiens ne se découragent pas. Ils ne cessent de réclamer une constitution représentative. Enfin en 1791, grâce à l'esprit de justice qui animait Pitt, Lord Granville, Lord Abington et quelques autres hommes d'État anglais, la Chambre des Communes d'Angleterre adopta une loi accordant une nouvelle constitution au Canada.

La constitution de 1791 fut proclamée par le gouverneur Clarke, le 18 novembre 1791, mais le Canada n'a réellement changé de régime qu'en 1792. Cette charte divisait la colonie en deux provinces le Haut et le Bas-Canada, et accordait à chacune d'elles un Conseil législatif et une Chambre électorale. Ce dernier point était d'une grande importance, car la nouvelle constitution accordait au peuple un gouvernement dans lequel il put manifester ses opinions par la voie de ses représentants. Elle garantissait de nouveau aux Bas-Canadiens leurs vieilles lois françaises et le libre exercice de leur religion. Néanmoins, le nouvel état de choses était loin d'être parfait: le Conseil exécutif n'était pas responsable à la Législature. Ainsi, les habitants, par leurs

(1) Reproduit de l'*Annuaire Statistique* de la province de Québec, de 1915.

(2) Dans l'*Annuaire Statistique* de 1914 (1ère année), un chapitre a été consacré au GOUVERNEMENT et ADMINISTRATION, où l'on cite M. Alex. Girard: "La province de Québec" (1905). Je crois de mon devoir de rappeler que dans son ouvrage M. Girard a cité copieusement mon "Manuel de Droit civique" (1895), avec ma permission, d'ailleurs. Mais l'absence de guillemets jette de la confusion, et je ne voudrais pas laisser croire que c'est moi qui cite M. Girard, sans l'indiquer, dans le modeste travail qui suit.

(3) On donna, dès l'origine de notre pays, le nom d'*habitants* aux Français venus au Canada avec l'intention de s'y fixer. Dès les premières générations nées dans la colonie, les habitants s'appellèrent Canadiens. Et, dans la suite, le mot habitant devint synonyme de cultivateurs.

représentants dans la Chambre d'Assemblée, votaient les subsides nécessaires au fonctionnement du service civil et aux entreprises publiques, mais cette Chambre n'avait aucun contrôle sur les dépenses. Le ministère pouvait commettre des injustices, employer les deniers publics malhonnêtement : il restait impuni, car il était irresponsable devant la Chambre.

Avec 1792 commence cette grande lutte parlementaire qui devait finalement se terminer par la tourmente de 1837-38. Les biens des Jésuites, l'éducation, les subsides, la responsabilité ministérielle, l'amovibilité des juges, voilà autant de questions importantes qui furent discutées dans l'ancienne Chambre. Toute une pléiade d'hommes distingués, admirablement préparés à remplir leur rôle, grâce à de fortes études classiques puisées dans les collèges du Bas-Canada, notamment au Séminaire de Québec, se jetèrent dans l'arène politique.

Les deux Papineau, père et fils, Taschereau, Panet, Bédard, Morin, Lafontaine, Blanchet, Viger, Bourdages et plusieurs autres luttèrent comme des lions pour les libertés canadiennes. La lutte dura quarante-cinq longues années.

En 1840, l'Angleterre réunit le Haut et le Bas-Canada et donna un seul Parlement au pays. Cet acte d'union, dans l'esprit de ses auteurs, devait anéantir les Canadiens-français. La langue française était officiellement abolie, les vieilles lois en partie abrogées, et la responsabilité ministérielle encore morte. Il faut avouer, cependant, que l'acte d'union contenait certaines clauses où l'Angleterre manifestait un commencement de politique plus libérale. C'est ce que saisit promptement Lafontaine.

Nos pères, bientôt remis de la terreur de 1838, recommencèrent avec plus d'énergie que jamais les combats constitutionnels. Lafontaine et Morin, dans la Chambre, et Parent, dans le "Canadien" se firent les principaux échos du peuple, réclamèrent avec force et obtinrent promptement le rétablissement du français comme langue officielle(1), la responsabilité ministérielle, la création d'un système d'écoles confessionnelles, l'abolition des réserves du clergé protestant, l'abolition de la tenure seigneuriale, etc., etc. En quelques années, le pays fut transformé et les Canadiens français reçurent leur part d'influence dans les affaires du pays.

Le pays se développa rapidement sous l'Union, et bientôt cette constitution ne répondit plus à ses nouveaux besoins. En 1867, les provinces du Canada furent réunies(2) par un lien fédéral, et chacune d'elles fut dotée d'une législature provinciale.

L'esprit qui a présidé à l'établissement de la Confédération est un esprit de justice : la liberté d'administration pour chaque province, mais aussi respect aux droits des minorités, qu'elles soient anglaises ou françaises, protestantes ou catholiques. Après un demi-siècle près du régime fédéral, la province de Québec peut, le front haut et la conscience en paix, dire au reste du Dominion, qu'elle a depuis 1867, respecté largement le pacte fédéral : la minorité anglaise, chez elle, a été traitée avec une générosité qui ne s'est jamais démentie.—(A suivre.)

(1) Lord Elgin, d'illustre mémoire, inaugura le rétablissement de la langue française dans le Parlement canadien, en 1849.

(2) Québec, Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick. Le Manitoba n'entra dans la Confédération qu'en 1870, la Colombie Anglaise en 1871, l'Île-du-Prince-Édouard en 1873 et les Territoires du Nord-Ouest, en 1886; ces derniers ont été divisés depuis pour former les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan (1905).



Le terroir—"Marcher au catéchisme"

PAR G.-E. MARQUIS

Qui donc a comparé le cœur humain à un palimpseste? Seulement les signes effacés sont toujours là. Quand il s'agit d'un parchemin, une réaction chimique suffit à les faire reparaître, et une réaction psychologique, lorsqu'il s'agit du cœur.

"Le démon de midi".—Paul Bourget.

Il est des étapes inoubliables dans la vie de tout homme. Et le souvenir de ceux avec qui on les a franchies, côte à côte, reste à jamais vivace dans l'esprit, quels que soient la longueur du chemin parcouru et les événements joyeux ou tristes qui le jalonnent.

Qui de nous n'a rencontré de ces vieillards dont la mémoire se refuse à enregistrer les faits quotidiens, mais qui se rappellent encore parfaitement les mille et un gestes et incidents de leur enfance et de leur jeunesse? Les premières impressions sont les plus profondes et les plus durables.

Plus on avance sous l'irrésistible poussée du temps, et plus on aime à se remémorer les jours heureux qui ne sont plus et les amitiés simples et désintéressées de jadis où, seul, le cœur avait présidé.

Deux liens nous rattachent au désenchantement du présent: le souvenir et l'espérance. L'un autant que l'autre soutient l'homme, ce nouvel Epiméthée toujours pressé de soulever le couvercle de la boîte de Pandore.

Quand le hasard de la vie nous met en face d'un compagnon d'enfance, perdu de vue depuis de longues années, combien on aime à se rappeler les circonstances où, autrefois, on suivait le même sentier; et, à mesure que se déroulent les "Te souviens-tu . . . ?" au fil de la conversation, le cœur se dilate et savoure l'un des rares moments de bonheur qui méritent d'être vécus.

Gladstone, l'un des hommes politiques anglais les plus éminents, et fils de parents pauvres, rappelait avec humour, au déclin de sa vie, (1809-1898) que, pendant son règne de chef du parti libéral au parlement impérial, il compta plus de 5,000 solliciteurs qui se réclamèrent de l'honneur d'avoir été à la *petite école* avec lui, caressant ainsi l'espoir de toucher la corde sensible chez le "Grand Old Man".

Avoir été à la *petite école* ensemble, chacun de nous peut en dire autant, l'enfant des villes comme celui des campagnes. Mais où ce dernier a le pas sur le premier, c'est quand vient le temps de la première communion.

En effet, à cette occasion, le fils du citadin reçoit bien des instructions spéciales du prêtre, à l'école du quartier; mais contrairement à l'enfant de la campagne, qui accout des différentes concessions de la paroisse pour se rendre aux exercices préparatoires à la première communion, le petit citadin, lui, ne sait pas ce que c'est que de *marcher au catéchisme*.

° °

C'était le dernier dimanche du mois de mai 1888, dans la vieille église du Buton (Montmagny). Le curé monta en chaire et annonça que, dans huit jours, il commencerait les exercices préparatoires à la première communion.

Seuls, les enfants de dix ans et plus, bien préparés, sachant tout le "petit catéchisme" y compris les prières, devaient y être envoyés par les parents.

Il faudrait une sagesse exemplaire et beaucoup de science pour qu'un enfant âgé de moins de dix ans y fut accepté.

Les *dissipés*, les *malcommodes* et les *cabochons* qui n'avaient pas fréquenté la classe pendant l'année seraient impitoyablement renvoyés. Inutile, pour les mères, de venir larmoyer au presbytère, quand leur *ange* aurait été congédié. Le jugement du curé devait être sans appel.

Huit jours plus tard, au delà de soixante garçonnets et fillettes, venus des cinq *petites écoles* de la Rivière, du rang d'en Bas, du chemin Taché, du rang d'en Haut, du rang St-Thomas et de l'école modèle du village, étaient rassemblés à la porte de la sacristie, dès huit heures du matin, en deux groupes bien distincts : les garçons et les filles.

Une certaine gêne régnait dans les deux camps respectifs et l'on chuchotait plutôt qu'on ne parlait à haute voix. Mais cette réserve ne devait pas durer plus longtemps que l'espace d'un matin—comme les roses, d'ailleurs.

Le curé du Buton, son bréviaire ouvert et tendu à hauteur de poitrine, se promène sur la galerie du presbytère. Du coin de l'œil, à travers ses *Oremus*, il épie les néophytes qui lui arrivent. Jadis, il fut maître d'études et, plus tard, professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Cette expérience lui rappelle qu'il importe tout d'abord de connaître les chefs de bandes, lesquels sont généralement les plus intelligents en même temps que les pires *gibiers*. Il est bon de savoir à qui on a affaire, afin de prévenir et d'appliquer cette surabondance d'activité à des choses utiles. C'est là de la pédagogie élémentaire, au chapitre de la discipline.

Ding! Dong! La petite cloche—que nous appelions fort irrévérencieusement : "le grelot"—du clocheton du rond-point de l'église se fait entendre. Elle annonce l'ouverture du catéchisme. La porte de la sacristie s'ouvre et, sans qu'il soit nécessaire de dire un mot, les enfants entrent en silence. En passant devant le prêtre, on entend plus de soixante : "Excusez, monsieur le curé!"

Sur des grandes bergères, les garçons se sont assis à droite, du côté de l'Épître, et les filles, à gauche, du côté de l'Évangile.

"A genoux!", fait entendre le curé, et l'on récite les prières du matin. Puis commence l'inscription des noms. A plusieurs reprises, le prêtre est obligé de dire : "Parlez plus fort.—N'ayez pas peur d'ouvrir la bouche quand c'est le temps".

—Suivant, ton nom ? interroge le pasteur à tour de rôle.

—Jean Talbot, M. le Curé.

—Ton âge ?

—J'ai eu mes dix ans à Noël.

—Comment s'appelle ton père ?

—Joseph à Pierre Talbot.

—Où demeurez-vous ?

—On reste au nordêt du rang d'en Haut.

—As-tu été à l'école pendant toute l'année ?

—J'en ai manqué un peu l'hiver passé, pour aider *mouman* à faire le train pendant que *poupa* était aux *chanquiers*.

—Hum! fait entendre le catéchiste, en continuant ses écritures.

Et ce signe n'a rien de bien rassurant pour petit Jean qui l'a bien compris, d'ailleurs, car, de rouge tendre qu'il était, il est subitement devenu écarlate.

—Si tu veux faire ta première communion, mon Jean, il va te falloir reprendre le temps perdu, ajoute tendrement le disciple du Seigneur, qui s'est rappelé que le petit gars est l'aîné d'une famille de dix enfants. Une pause.

—C'est bien, assis-toi!

—Merci, M. le Curé.

Le tour des fillettes étant arrivé, celle qui occupe la première place sur la rangée d'en avant est déjà debout, sans qu'il ait été nécessaire de lui dire de se lever.

—Ma petite Nicolle, quel est ton nom de baptême ?

Malgré sa myopie prononcée, l'abbé a reconnu la fillette à l'air de famille.

—Bernadette, monsieur le curé.

—As-tu dix ans accomplis ?

—Il m'en manque un petit *brin*, mais je sais bien mon catéchisme, et, comme c'est l'année de la visite de Monseigneur, j'aimerais bien à faire ma première communion, afin de pouvoir être confirmée au mois d'août, parce que, *ensuite*

—Bien, bien, on verra à ça, interpose le prêtre, en coupant court au flot qui s'échappe des lèvres de la petite plaideuse, et il ajoute :

—As-tu manqué de la classe, cette année ?

—Pas une journée depuis trois ans, monsieur le curé, malgré les deux milles qui nous séparent de l'école. Dans les gros froids de l'hiver, mon frère Louis venait m'y mener en carriole, avant de partir pour aller au bois. Et puis à part ça, j'ai toujours été à la tête de

—Assez, ma petite Nicole; je vois que le plus difficile pour toi n'est pas de commencer à répondre, mais de savoir quand t'arrêter. Après une pause d'un instant, il ajoute, comme pour atténuer un peu ses paroles sévères envers la petite babillarde:

—Je sais que ta bonne maman, du haut du Ciel, serait heureuse de voir sa petite Bernadette admise à la Table-Sainte et confirmée, cette année.

Jusqu'à onze heures se continue ainsi l'inscription des noms, entremêlée de réflexions appropriées, afin de faire comprendre aux enfants l'importance et la gravité des exercices qui commencent.

Quelques recommandations sur la conduite à tenir au catéchisme, suivies de l'indication de la leçon à apprendre pour la séance de la relevée, complètent l'avant-midi.

A 11.30 heures, après la récitation de *Sub tuum*, le curé se place de nouveau à la porte et surveille la sortie.

Quelques enfants vont dîner chez des parents ou des connaissances du village, pendant qu'un grand nombre s'installe sur l'herbe pour mordre à belles dents dans la beurrée ou la pointe de pâté que la maman a placée dans le mouchoir rouge, le matin, en faisant les recommandations d'usage sur la sagesse.

L'Angelus n'a pas encore été sonné que les enfants reviennent près de la sacristie, pour se communiquer leurs impressions du matin. Les connaissances se font rapidement et l'on cause déjà bruyamment.

Quelques garçons ne tardent pas à sortir leurs toupies, pendant que d'autres jouent à l'attaque, au cheval-fendu, tirent à la jambette ou se collaillent.

Les fillettes, qui n'ont pas la langue dans leur poche non plus, sont toutefois moins démonstratives. Elles se promènent par groupes de la même petite école bras-dessus bras-dessous, en parlant sans doute un peu de la réception de M. le Curé et de son air *malin*, mais surtout en reléquant, oh! discrètement,—comme seule une petite femme en a le tour, ma chère,—les toilettes de leurs compagnes. Oui, oui! même à la campagne, cette tarentule existe. Comment voulez-vous alors.....? Mais passons, car c'est là un tout petit défaut racheté par mille qualités, sans compter les vertus.....

Rappeler tous les incidents qui émaillèrent ces leçons serait trop long, mais je dois avouer, à mon détriment et à celui de mon sexe, que les fillettes étaient généralement mieux préparées que les garçons, et il arrivait parfois que le pasteur nous lançait ces paroles cuisantes pour notre amour-propre, quand il ne pouvait avoir une réponse satisfaisante dans la rangée de droite: "Je vais être obligé de m'adresser du côté de l'Évangile".

Un jour, vif émoi suivi d'une inquiétude angoissante dans l'auditoire. C'était à une séance du matin. Les deux camps, à une demande d'explications, avaient ignominieusement fumé.

—Si, à 1 heure, vous ne savez pas quelles sont les trois conditions pour qu'un péché soit mortel, je vous renvoie tous, avait lancé le curé, en nous quittant.

Ce fut une course aux théologiens en herbe du village et, à 1 heure, tous les élèves auraient pu en remonter à leur maître sur ce point. Tout de même, nous l'avions paru belle!

Trêve de reminiscences et de revivances; abrégons.

Ces exercices durent généralement six semaines et c'est au cours de la quatrième que le prêtre commence à séparer l'ivraie du bon grain. Les *insécrables* et les *garçonnières* sont renvoyés à l'année suivante. J'en ai connu qui avaient suivi ces exercices pendant trois et même quatre ans, avant d'être admis au Banquet divin. Avec le curé de ma paroisse, on ne faisait pas sa première communion par *charité*. Je vous l'assure. Il fallait bien savoir la lettre du petit catéchisme et en comprendre le sens.

Marcher au catéchisme! Cela me rappelle tous mes compagnons d'alors et aussi, j'en fais franchement l'aveu, plusieurs compagnes dont la frimousse voltige encore devant mes yeux, comme le passage rapide des pellicules sur l'écran d'un cinéma.

Quand le hasard me met en présence de l'un de mes confrères de catéchisme et que celui-ci ne peut reconnaître ces traits que la patine du temps à métamorphosés, je n'ai qu'à dire: "Mais as-tu déjà oublié le petit neveu du curé Tanguay qui a marché au catéchisme avec toi, en 1888" pour qu'aussitôt, comme une étincelle électrique qui illumine d'un coup les nombreux lampadaires des rues assombries par le déclin du jour, la lumière se fasse dans l'esprit de mon ami et qu'il se souvienne. Après une chaude poignée de mains, nous reprenons le fil de la conversation... interrompue il y a plus d'un quart de siècle,

"Te souviens-tu....?"

°
°

Passant, un jour de l'été dernier, près de l'église de mon village, où je coulai mes plus belles années, je remarquai deux groupes d'enfants qui prenaient leurs ébats. Je compris immédiatement que c'étaient des préparants à la première communion solennelle qui *marchaient au catéchisme*. C'est alors que je me rappelai le temps où j'avais cet âge, moi aussi—quoi qu'en puissent penser mon Gaston et mon Yvette—et que, dans une minute délicieuse, devant le spectacle qui s'offrait à mes yeux, je revis cette scène de jadis où je fus l'un des acteurs les plus agités. De "mon oncle et mon curé", de la vieille église du Buton, de mes compagnons et compagnes d'autrefois du temps où je *marchais au catéchisme*, quels bons souvenirs j'ai gardés et combien j'aime, le soir, les yeux à demi-clos, à les revivre par la pensée!

G.-E. MARQUIS

Les jardins scolaires

UN TÉMOIGNAGE PRÉCIEUX

D. S.

Jersey, le 11 mai, 1916. (1)

Mon cher Frère Isidore,

C'est hier seulement que le Courrier de Southampton m'a apporté de St. Mary's "Les Jardins scolaires" que vous avez eu l'amabilité de m'adresser. Vous m'excuserez donc de ne vous avoir pas remercié plus tôt de votre gracieux envoi.

Comme vous pouvez le deviner, j'ai lu avec le plus grand intérêt le rapport de votre sympathique J.-C. Magnan, l'agronome si distingué et si dévoué à sa belle œuvre.

J'ai pu constater par les statistiques que la terre canadienne est féconde en initiatives, en développements rapides et merveilleux: s'élever en moins de 10 ans de 60 jardins scolaires à 710: c'est plus qu'extraordinaire.

Mais ce qui me surprend davantage, c'est le zèle persévérant, les efforts continus des initiateurs, des maîtres ou maîtresses d'école, des enfants mêmes. Combien d'entreprises lancées avec enthousiasme et commencées de même, qui ont bientôt échoué faute de persévérance et de volonté ferme! Les jardins scolaires du Canada ont évité ce malheur: honneur donc aux vaillants qui soutiennent et font progresser cette belle et bonne œuvre!

Je remarque avec un plaisir que je ne veux pas dissimuler que l'école de St-Casimir occupe un rang très brillant parmi les meilleures des écoles agricoles: je remercie vivement le Seigneur de bémol vos travaux et des doctes leçons de M. Magnan.

Je me réjouis de cette extension des Jardins scolaires surtout à cause du but que l'on poursuit et de l'esprit qui préside à l'enseignement qu'on a donné. Le cardinal Bégin a tracé le vrai programme de cette œuvre en quelques paroles: "*Faire aimer l'agriculture, initier aux travaux*

(1) Reproduite avec permission de qui de droit.

de la campagne , attacher au sol natal , éloigner du séjour des villes , afin de conserver aux jeunes gens foi, mœurs, piété, tout en développant les richesses naturelles du pays. Quelle pensée capable d'exciter le zèle, le dévouement, les efforts des maîtres chrétiens de l'enfance canadienne!

Et puis, l'étude de la nature est si propre à élever notre esprit et notre cœur vers un Père si bon, si généreux, si libéral pour ses pauvres enfants de la terre! On a toujours constaté que, d'une manière générale, le laboureur et le pasteur sont bien plus religieux que l'ouvrier ou l'industriel. Je n'ai pas besoin de dire que le maître doit profiter de toutes les occasions pour habituer l'enfant à voir Dieu dans la graine qui germe, dans la fleur qui s'épanouit pour embellir notre prison, dans la racine qui grossit ou le fruit qui mûrit pour l'entretien de notre existence. Dieu demande pour cela le concours de notre activité personnelle; mais que feraient tous les efforts du jardinier sans la bénédiction d'En-Haut? Voyez comme il suffit de peu de chose pour compromettre la plus belle récolte: une gelée intempestive; une saison trop pluvieuse ou trop sèche, etc., etc. C'est en observant toutes ces choses que l'on se sent vraiment sous l'entière dépendance de notre Créateur et Seigneur.

Et puis, on peut faire saisir à l'enfant l'analogie qui existe entre le travail de son jardin et la culture de son âme. Dans l'un comme dans l'autre cas, il faut arracher les mauvaises herbes; il faut déchirer le sol; il faut semer des graines; il faut mettre des engrais, arroser, etc., etc. Cet enseignement devient pour ainsi dire palpable, lorsque l'enfant voit les résultats immédiats des soins ou de la négligence qu'il a apportés à la culture de son carré de jardin.

Mais vraiment, je m'égare; ces choses-là vous les savez mieux que moi parce que, à la théorie vous joignez la pratique. Excusez donc s'il vous plaît, ma distraction.

Ayez la bonté d'offrir mes meilleures amitiés à tous vos chers Confrères; agréez pour vous-même, avec mes félicitations et mes souhaits de prospérité, l'assurance de ma fraternelle affection en J.M.J.

F. LÉONARD-MARIE.

Ass. Sup. Gén. des FF. de l'Inst. Chrétienne.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Procès-verbal de la 143^e conférence de l'Association de Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier

LE 26 MAI, 1916

Étaient présents: MM. A.-C. Miller, président; A. Leblond de Brumath, J.-P. Labarre, P. Ahern, H. Mondoux, P. Malone, D. Malone, Z. Guérin, A. Sauvé, A. Méthot, G. Morel, A. Cléroux, C. Leblanc, J.-B. Turcotte, J.-A. Lecomte, Yves LeRouzès, H. Baril, D. Caplotte, J.-R. Paquin, A. Gagnon, H. Meloche, I. Bossé, A. Nobert, J.-N. Robert, J.-C. Mioussé, Léon Falère, J.-R. Monette, P. Bibaud, J.-A. Gagnon, E.-E. Nepveu, H. Pilon, M.-A. Gravel, Albert Sauvé, C.-Émile Girardin, D.-C. Gendreau, B. Chartrand, J.-S. Tremblay, Adjuor Perron, Oscar Gratton, Z. Guérin, J.-A. Maufrais, Edouard Corbeil, J.-A. St-Jacques, J.-D. Pilon, T. Ouellette, I. Beauchemin, Willie Smith, Irénée Vautrin, J.-Eug. Lamarre, J.-Émile Lanthier, Raoul Laberge, R.-Z. Baulne, N. Brisebois, S. Boutin, J.-Émile Renaud, Siméon Laprade, Téléphone Ferland, P. Guimont, Jos. Brabant, A. Beaudin, J.-T. Lebrun, J. Hébert, J.-D. Guérin, L.-J. Jasmin, L.-A. Gariépy, S. Lalonde, J.-A.-E. Dion, J.-D.-R. Bergeron, Jos. Corriveau, Z. Michaud, J.-P.-Z. Nadon, J.-H. Leroux, J.-E. Bernier, A.-L. Auger, J.-M. Dionne, A. Maltais, Aug. Martel, P. Simard, Art. Thompson, O. McCormack, Art. Dunn, Avila B. Bélisle, Nap. Bélisle, John-D. Ahern, A.-G. Lemerise, P. Labonté, J.-J. McCullen, C. Paulhus, N. Farmer, D.-R. Cartier, J.-T. McCarthy, Wm Gallagher, A.-J. Clarke, Robert O'Neil, J.-L. Beauregard, G.-P. Sullivan, J.-Lung, H. Valois, H. Morel, J.-C.-A. Payment, Jos.-B. St-Amour, V.-E. Gué-

vrémont, G.-A.-C. Trudel, A. Beauchesne, A. Dornis, J. Giguère, C. Bastien, N. Eudore Gobeil, J.-O. Cassegrain, A. Létourneau, R. Létourneau, C.-W. Paradis, J.-D. Harbeck, J.-A. Couture J.-P. Fortin, D. Brabant, H. Lessard, G. Bellefleur, J.-E. Pellerin, Alcide Cantin, Vilnor Lacharité, J.-D. Tourigny, J.-M. Ferragne, J.-M. Tremblay, J.-L. Tremblay, G.-E. Pagé, J.-A. Langlois, J.-A. Loranger, J.-A. Dupuis, A.-C. Langlois, Paul Létourneau, P.-E. Smith, F.-X. St-Laurent, Donat Morin, P. Bilodeau, J.-C. Arsenaault, David Mathieu, E. Lefebvre, Eug. Belcourt, A. Magnan, N.-C. Chabot, L.-Louis Seize, H. Desrosiers, P.-L. Vézina, G.-A. Sauvage, M. Guay, Alph. Fournier, H. Dussault, J.-A. Boivin, J.-G. Bélanger, J.-E. Simard, Henri Bouthillier, Maurice Tassé, Jos.-H. Saucier, Roger Hanck, A. Lapointe, P. Turcotte, R. Charbonne de St-Ours, F. Gougoux, Eug. Bertrand, J.-A. Lussier, E. Boily, D. Brisebois, J.-B. Desaulniers, J.-A. Morin, F. Viens, T.-K. Brennan, B. Girard, J. Fahey, J. Fitzpatrick, J.-J. Tynan, Chs Denhey, R. Morin, J.-L. Hébert, A.-B. Charbonneau et tous les élèves-maîtres de l'École normale Jacques-Cartier.

M. le Président ouvre la séance en demandant à M. le Secrétaire de lire les minutes de la dernière réunion, puis celles-ci sont adoptées.

On procède ensuite aux élections des officiers. Le résultat est le suivant: Président: A.-C. Miller, réélu; vice-président: L.-P.-J. Jasmin; secrétaire: A.-B. Charbonneau, réélu; trésorier: C. Marchildon; membres du comité de régie: MM. J.-D. Pilon, A. Maltais, Paul Létourneau, A. Cléroux, Henri Lessard, J.-D. Guérin, Henri Desrosiers, D. Cartier, W. Gallagher, J.-A. Dupuis; délégué au Fonds de pension: J.-N. Perrault, réélu.

Le trésorier sortant de charge, M. W. O'Donoghue, fait son rapport qui accuse un joli surplus en caisse.

M. le Président se fait remplacer au fauteuil présidentiel par M. le Vice-Président pour aller chercher M. le Surintendant de l'Instruction publique qui veut bien honorer l'Association de sa visite. Quelques instants plus tard, celui-ci fait son entrée dans la salle aux applaudissements chaleureux de l'assemblée. M. le Surintendant est escorté des messieurs suivants: l'abbé J.-N. Dupuis et l'abbé Nazaire Dubois, Visiteurs généraux des Écoles catholiques de Montréal, l'abbé A. Desrosiers, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, J.-N. Perrault, Directeur général des Écoles catholiques de Montréal, les inspecteurs d'écoles L.-N. Lévesque, J.-E. Lefebvre, J.-M. Manning, Joseph Hébert, Thos. Cuddihy, J.-Bte Primeau, C.-J. Miller, A.-B. Charbonneau.

Deux adresses lui sont lues alors: celle de l'Association des Instituteurs par son président M. A.-C. Miller, puis celle des inspecteurs, par M. l'inspecteur C.-J. Miller.

ADRESSE DES INSTITUTEURS

Monsieur le Surintendant,

Permettez-nous de vous exprimer combien nous sommes heureux et reconnaissants de l'honneur que vous nous faites aujourd'hui en assistant à cette 143e conférence de l'Association des Instituteurs de Montréal.

La haute position sociale que vous occupez vous place au rang des autorités pour traiter des questions d'éducation, sujets qui passionnent dans chaque pays, les administrateurs soucieux du bien-être et de l'avenir de leur race. Aussi saluons-nous avec empressement votre nomination. Nous savons déjà l'excellente renommée qui s'attache à votre nom; aussi nous nous réjouissons de ce que le gouvernement provincial ait confié à votre vigilance la direction du plus important, selon nous, des départements de l'organisation gouvernementale telle que constituée en ce pays.

Dans l'exercice de vos nouvelles fonctions, vous recevrez de nombreux rapports sur tous les membres du personnel enseignant de par la province. Vous connaîtrez de loin leur dévouement et leur profond attachement à leur carrière; vous apprendrez même le mérite d'un chacun. Mais vous avez compris que vous pouviez faire davantage et vous n'avez pas retardé à prendre un contact immédiat avec le groupe le plus nombreux des instituteurs laïques en ce pays. Encore une fois, nous en vous remercions sincèrement.

M. le Surintendant, nous vous souhaitons, avec toute la presse québécoise, une longue carrière dans le vaste champ qui s'ouvre à votre activité; votre longue expérience des choses

publiques, votre esprit d'initiative et la connaissance de besoins nouveaux vous feront peut-être suggérer quelques amendements à la loi scolaire que nous reconnaissons d'ailleurs bien faite dans son ensemble, quant à ce qui nous concerne du moins.

Soyez assuré que jamais le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ne fera appel en vain au zèle, au dévouement des instituteurs de Montréal dont le plus vif désir est de travailler sans relâche à former une génération croyante, forte et vigoureuse, imbuë des principes de la charité chrétienne, génération composée d'unités aimant et cultivant la langue apprise au foyer, connaissant leurs devoirs de bons citoyens, respectueux de la vraie liberté, généreux envers tous, mais n'abdiquant jamais leurs droits, toujours prêts à lutter pour les conserver dans toute leur intégrité la plus complète.

Tel est, M. le Surintendant, l'idéal de tous ceux qui, sans distinction de race, vous reçoivent aujourd'hui et vous souhaitent la plus cordiale bienvenue.

ADRESSE DES INSPECTEURS

M. le Surintendant,

Après les paroles de bienvenue que vous venez d'entendre, qu'il soit permis à l'un des officiers de votre département de vous exprimer la vive satisfaction qu'éprouvent les inspecteurs d'écoles du district de Montréal de pouvoir saluer publiquement leur chef pour la première fois.

Si, comme on vient de vous le dire, la nomination d'un Surintendant de l'Instruction publique intéresse tout le personnel enseignant, combien plus n'intéresse-t-elle pas ceux qui sont ses représentants immédiats. Aussi sommes-nous heureux de vous exprimer notre satisfaction que le choix du successeur du très estimé et très vénéré M. Boucher de LaBruère soit tombé sur votre personne.

Ce choix tout suggestif nous dit déjà votre mérite personnel, M. le Surintendant; il inspire toute la confiance qui découle de votre érudition et de votre dévouement à la cause de l'Éducation.

Du fauteuil d'Orateur de l'Assemblée législative, vous êtes monté à celui de Surintendant de l'Instruction publique de cette province, c'est-à-dire qu'occupant un poste plus élevé dans l'échelle sociale, vous avez accepté une responsabilité plus grande. En effet, la grande œuvre à laquelle vous allez maintenant présider comporte le problème le plus grand et le plus ardu qui puisse vous être proposé. Mais grâce à vos qualités de cœur et d'esprit, à l'ampleur de vos vues philosophiques si nécessaires en pédagogie, nous sommes convaincus que sous votre règne, les progrès éducationnels iront s'accroissant de plus en plus.

Inutile de vous dire, M. le Surintendant, que les inspecteurs d'écoles seront toujours heureux de suivre la direction que vous voudrez bien leur donner dans le but de faire progresser l'œuvre à laquelle ils se dévouent.

Avec nos hommages et nos félicitations, veuillez agréer nos vœux de santé, afin que, pendant de longues années, le succès réponde à vos désirs et allège le poids de vos absorbantes fonctions.

RÉPONSE DE M. LE SURINTENDANT

En se levant pour répondre aux deux adresses qu'on vient de lui présenter, M. le Surintendant fait d'abord allusion à sa carrière politique qui est, dit-il, le passé, un passé qui me sera toujours cher; aujourd'hui, c'est le présent; j'ai évolué; j'ai quitté un fauteuil pour en prendre un autre, celui d'un vieillard vénérable que l'âge et la maladie ont terrassé et obligé à prendre sa retraite. Je rêvais peut-être un autre avenir, mais l'homme s'agite et Dieu le mène, a dit Pascal, la Providence me voulait là où je suis. Suis-je bien préparé à remplir ma tâche? Hélas! il n'y a pas d'École normale pour les surintendants.

Vous avez ma première visite officielle; bien que je sois Québécois, j'aime bien Montréal et tout ce qui s'y fait de bien et de beau, entre autres, ce que vous faites, Messieurs les Instituteurs. Je n'ai pas le plaisir de vous connaître tous, mais j'espère l'avoir avant peu."

M. le Surintendant fait la louange du corps enseignant, parle de l'union qui doit exister entre l'Église, l'État et la Famille dans la formation des enfants, du rôle de l'instituteur, des difficultés et de la beauté de sa tâche. Il offre ses félicitations aux officiers élus ou réélus. Il assure que l'Association et tous les instituteurs en particulier peuvent compter sur son concours le plus entier. Tous ensemble, dit-il, nous devons travailler pour conserver à notre chère province de Québec une large part au soleil de la Confédération.

Il va sans dire que des paroles aussi sympathiques furent largement applaudies.

La conférence de M. J.-A. Dupuis sur la Paternité et la Maternité dans l'Éducation succéda à tous ces beaux discours; l'on pourrait dire: s'ajouta, car le conférencier sut rester à la hauteur des autres orateurs en même temps qu'à celle de son sujet. Ainsi que le faisait remarquer son homonyme M. l'abbé Dupuis, en le félicitant et en faisant un joli jeu de mot sur son nom: "la citerne qui n'avait pas la profondeur du puits". "Vous avez, disait-il au Conférencier, parlé comme un docteur de l'Église ou mieux, comme un père et une mère, plutôt comme un véritable instituteur qui doit incarner la force du père et la faiblesse de la mère, l'autorité du chef de la famille et la mansuétude de celle qui en est la douceur."

M. l'abbé Dupuis félicite beaucoup le conférencier de ce qu'il a dit de la formation du caractère de l'enfant: "Nous devons être des professeurs d'énergie, de volonté, de caractère; les paroles abondent, les résolutions sont rares et les actes encore plus."

M. le professeur Dupuis n'a donné que la première partie de son travail traité d'une façon très littéraire, très philosophique en même temps que pratique et pédagogique. Un admirateur du Beau ne pouvait faire autrement. M. Dupuis donnera la suite lors de la prochaine assemblée.

Appelé à dire quelques mots, M. l'abbé Dubois se lève, mais apercevant M. l'abbé Desrosiers qui vient nous prier à dîner, il le remplace dans son invitation, et la séance est ajournée à deux heures de l'après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Un sujet de discussion: "De la dictée comme moyen de contrôle" ouvre la séance de l'après-midi. M. le Principal de l'École normale Jacques-Cartier présente divers points à la discussion.

A besoin nouveau, manière nouvelle de faire les choses, dit-il, puis il nous montre l'évolution qui s'est opérée dans le domaine de l'enseignement. La méthode phonique semble avoir résolu le problème de la lecture; trouvera-t-on jamais un procédé qui résoudra celui de l'orthographe? Depuis longtemps, on s'en inquiète; l'orthographe a sa crise qui n'est pas prête de finir. Tout le monde se rappelle la fameuse dictée donnée par Théophile Gautier à la cour de Napoléon. L'impératrice fit quelques douzaines de fautes et l'empereur ne put s'en tirer avec honneur. Depuis les difficultés de la langue française n'ont point diminué. L'école doit fournir à l'enfant le vocabulaire que la famille ne lui fournit pas. Dans l'enseignement de l'orthographe absolue surtout, l'instituteur doit s'appuyer sur quatre principes ou souvenirs: souvenir auditif, souvenir visuel, souvenir graphique, souvenir d'articulation. Copie pour les petits enfants (souvenir visuel); épellation (souvenir auditif); lecture (souvenir d'articulation); écriture (souvenir graphique). On doit faire un choix du vocabulaire suivant les milieux. Les procédés à employer sont nombreux. De quelle façon doit se corriger la dictée traditionnelle? Cette question a soulevé de nombreux commentaires chez les discutants qui ont succédé à M. Desrosiers. On a parlé de l'échange des cahiers, de l'usage du tableau noir, de la façon d'indiquer les fautes, des dictées de mots mal orthographiés que l'enfant doit corriger, ce que M. l'abbé Desrosiers réprouve complètement, parce que cela fausse le souvenir visuel de l'enfant. On a préconisé les dictées de mémoire dans un texte préalablement appris par cœur et beaucoup d'autres moyens trop longs à énumérer.

MM. Eudore-N. Gobeil, Yves LeRouzès, Napoléon Brisebois et le secrétaire ont pris part à la discussion.

M. H. Mondoux, principal de l'école Montcalm, lance une invitation aux instituteurs pour la retraite fermée de ceux-ci qui aura lieu le 29 juin prochain; les adhésions pourront être envoyées à M. J.-A. Lecante, École Montcalm, angle des rues St-Hubert et Demontigny.

Des motions de condoléances sont ensuite proposées:

A M. Isidore Bossé pour le décès de son frère; à la famille Carrière pour le décès de M. Omer Carrière, professeur à l'École Champlain; à M. Achille Méthot, principal de l'École Ste-Croix pour le décès de son beau-père, M. J.-B. Brunet; à M. J.-A. Dupuis à l'occasion du décès de son frère; à Monsieur Lepailleur, à l'occasion du décès de sa mère et de sa sœur; à M. A. Sauvé, principal de l'École Frontenac à l'occasion du décès de sa sœur; à M. J.-P. Fortin pour le décès de son père.

M. Napoléon Brisebois propose, appuyé par M. Eudore-N. Gobeil, que des regrets et des remerciements soient votés à l'honorable Boucher de LaBruère à l'occasion de sa démission comme Surintendant de l'Instruction publique; tout le temps qu'il a occupé ce poste, l'Association des Instituteurs n'a eu qu'à louer des services qu'il lui a rendus, ce dont l'Association lui est très reconnaissante.

Dans ses fonctions, M. Boucher de LaBruère a toujours apporté ce tact, cette délicatesse de jugement qui caractérise l'homme distingué qu'il était.

Les membres de l'Association des Instituteurs forment des vœux pour le rétablissement de sa santé; ils espèrent que dans le calme et le repos de la retraite, M. Boucher de LaBruère retrouvera la verdeur qu'il a montrée jusqu'à ces dernières années.

Adopté à l'unanimité. Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,
Secrétaire.

Montréal, le 26 mai 1916.

Procès-verbal de la 161^e conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

(10 JUIN 1916)

Étaient présents: M. S.-E. Dorion, président; l'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant de l'Instruction publique; Monseigneur Th.-G. Rouleau, Principal de l'École normale; M. Chs.-A. Lefèvre, Directeur général de l'enseignement du dessin; MM. les abbés A. Caron, J.-G.-O. Fleury, S. Lord et L. Dumais; MM. les professeurs J. Ahern, J.-D. Frève, N. Tremblay, B.-O. Filteau, G. Brulé et J. Jobin; MM. les inspecteurs J.-A. Chabot et L.-P. Goulet; MM. les instituteurs L.-P. Dorion, J. Filiol, A. Gagnon, F. Poulin, A. Rouleau, E. Gosselin, Jos. Côté, J. Guimont, L. Faguy, J.-E. Jolin, J.-L. Picard, I. Jolin, L. Côté, E. Desgagnés, G. Tremblay, A. Ferland, S. Fortin, E. Roy, A. Drolet, A.-C. Plante, J.-A. Paquet, V. Gagnon, C.-A. Pelletier, N. Arguin, S. Boily, P. Boily, L. Bolduc, A. Bonneau, W. Carbonneau, A. Coulombe, C. Dallaire, J. Dionne, A. Drouin, H. Fortin, J. Fortin, E. Fréchette, F. Gagné, C. Gagné, L. Giguère, A. Girard, C. Girard, A. Goulet, L. Gravel, O. Guimont, Omer Guimont, P. Harvey, A. Hudon, L.-A. Laverdière, F. Lemay, T. Lessard, A. Létourneau, C. l'Heureux, P.-P. Magnan, P. Marineau, T. Mathieu, J. Morin, A. Pelletier, E. Perron, S. Perron, A. Roy, U. Simard, G. Talbot, R. Thiboutot et les élèves de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour on procède aux élections.

Les officiers élus pour la prochaine année sont:

Président: M. S.-E. Dorion; Vice-président: M. B.-O. Filteau; Trésorier: M. G. Brulé.

Délégué: M. John Ahern; Secrétaire: M. C.-A. Pelletier.

Comité de régie: les mêmes sont réélus, à l'exception de M. L. Langlois, qui est remplacé par M. L.-P. Dorion.

M. L. Langlois appartient maintenant au district de Montréal.

Après avoir voté des remerciements aux officiers sortant de charge on passe à l'ordre du jour.

M. E. Tremblay est le premier conférencier. Il nous parle de l'importance de la comptabilité en insistant surtout sur son importance au point de vue du cultivateur. Comme conclusion il fait ressortir la nécessité qu'il y a pour les instituteurs de la campagne de bien former la mentalité des jeunes garçons à ce sujet. Ce travail si plein de substance et fort joliment présenté a valu à son auteur les applaudissements de l'auditoire.

M. Chs-A. Lefèvre dit combien il apprécie l'excellent travail de M. Tremblay et félicite chaleureusement le jeune conférencier.

M. J. Filiol avait promis une prime de cinq dollars à l'élève-instituteur qui traiterait le sujet d'une façon satisfaisante. Après avoir entendu le travail de M. E. Tremblay, c'est avec plaisir que M. Filiol remet à celui-ci la récompense promise.

A ce moment, M. le Surintendant fait son entrée dans la salle, salué par des applaudissements sympathiques de l'assistance.

Monseigneur Rouleau, Principal de l'École normale Laval, en présentant les élèves de l'École à M. le Surintendant, fait l'éloge de M. de LaBruère, félicite M. Delâge de son avènement au poste important de Surintendant de l'Instruction publique et dit que c'est avec joie que tous, à l'École normale, ont appris sa nomination. M. le Président présente ensuite à M. le Surintendant les membres de l'Association et se dit très heureux de lui adresser au nom de tous ses plus sincères félicitations.

L'honorable M. Delâge remercie tout d'abord Monseigneur Rouleau et les membres de l'Association de leur accueil si cordial. Puis il fait à son tour l'éloge de son prédécesseur. "Je suis heureux, dit-il, d'en parler, car M. de LaBruère emporte dans sa retraite la reconnaissance et le respect de tous. Je comprends le rôle important joué par mon prédécesseur pendant les vingt années qu'il a passées à la tête du Département de l'Instruction publique". M. Delâge dit que ce n'est pas sans crainte qu'il a accepté cette charge, car il en comprend toutes les responsabilités. Il avoue qu'il s'est toujours intéressé aux choses de l'éducation et escompte la collaboration sympathique de tous les membres de l'Association pour pousser de l'avant la cause de l'éducation dans notre chère province de Québec.

Le 2^e conférencier est M. Émile Jolin. Il nous parle de l'"Éducation des Anormaux". Voici les grandes lignes de son important travail:

- 1.—PRÉAMBULE: raisons de la conférence:
 - L'anomalie existe;
 - Rôle de l'instituteur;
 - L'éducation de la jeunesse;
 - L'aide des professeurs de l'École normale.
- 2.—DÉFINITION:
 - Classe spéciale;
 - Enfants anormaux.
- 3.—CLASSES SPÉCIALES
 - Dans les provinces du Dominion;
 - Dans la ville de Thetford-Mines;
 - Dans la ville de Ste-Marie-de-Beauce;
 - A l'Académie Saint-Joseph;
 - A l'Académie Saint-Sauveur;
 - Les Frères du Patronage.
- 4.—BUT DES CLASSES SPÉCIALES:
 - Grouper les semblables;
 - Procurer de la liberté;
 - Éloigner du commun;
 - Faciliter l'enseignement.
- 5.—EFFETS DES CLASSES SPÉCIALES:
 - Donnent de la distraction;
 - Enfants aiment plus l'école;
 - Etc., etc.
- 6.—GENRE D'ANORMAUX
 - Caractère,
 - Causes de l'anomalie,
 - Remèdes.
 - Arriéré;
 - Instable;
 - Indiscipline;
 - Paresseux.

- 7.—MÉTHODES ET MOYENS D'ACTION: Petit nombre;
Étude des caractères;
Classes courtes;
Garder les esprits en éveil;
Faire aimer la classe;
Provoquer l'intérêt;
Procurer de l'air;
Enseigner le nécessaire;
Flatter leur amour-propre.
- 8.—CONCLUSION: Raisons de cette œuvre: Devoir privé;
Devoir humain;
Devoir social.

M. Jolin a obtenu, comme toujours, un plein succès.

M. Nérée Tremblay ajoute quelques mots de commentaire. Quand on a affaire à des enfants anormaux, il faut, dit-il, faire de leurs défauts un facteur de leur éducation. M. B.-O. Filteau félicite M. Jolin de son beau travail. Son étude documentée prouve qu'il est un chercheur, un curieux au bon sens du mot.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance s'ouvre à deux heures sous la présidence de M. B.-O. Filteau.

M. S.-E. Dorion, président de l'Association, donne lecture de son travail sur l'«Enseignement de la Géographie». Dans tout le cours élémentaire, l'enseignement de cette matière doit être intuitif et se donner autant que possible en face des choses. On doit surtout s'appliquer à l'étude du Canada. Il est affligeant de constater jusqu'à quel point la géographie de notre pays est ignorée, même chez ceux qui passent pour des gens instruits.

Il y a là une lacune à combler. Les instituteurs doivent donc consacrer à l'enseignement de la géographie du Québec et du Canada tout entier, une bonne partie de leur effort et du temps alloué à cette matière. Apprenons d'une façon satisfaisante la géographie physique, politique et économique de notre pays avant de nous aventurer trop loin dans les déserts brûlants de l'Afrique et les steppes glacées de la Sibérie. M. Dorion prétend que dans bien des écoles, la géographie est mal enseignée. Et pourtant, l'étude de la géographie est attrayante; mais nous n'avons pas assez de manuels bien faits, aux points de vue pédagogique et canadien. En conséquence, ceux qui n'ont jamais bien appris la géographie sont dans l'impossibilité de la bien enseigner.

M. B.-O. Filteau félicite M. Dorion de son excellente conférence et approuve les remarques qu'il a jugé à propos de faire sur notre enseignement primaire en ce qui concerne la géographie.

M. Nérée Tremblay dit aussi quelques mots du travail de M. Dorion. On ne devrait jamais commencer par des définitions.—Les définitions sont faites pour ceux qui n'en ont pas besoin. Commencer par la paroisse, le comté, puis la province. M. Tremblay insiste sur la géographie du Canada dont l'étude n'est pas assez soignée, malheureusement.

M. E. Jolin fait remarquer à ce propos que les divers départements de l'administration fédérale publient tous les ans une foule de brochures fort utiles, qu'on devrait se faire un devoir de les demander, et en faire son profit.

M. Alph Drolet, professeur à St-Roch, nous parle ensuite de l'«Esprit de foi»: une des principales qualités de tout bon éducateur. Avoir en vue en instruisant non pas seulement la vie présente, mais encore et surtout la vie future, et former la jeunesse en conséquence.

M. le Président remercie M. Drolet de nous avoir rappelé le grand devoir de tout instituteur chrétien. Le travail de M. Drolet est sans contredit le plus important au point de vue des enseignements qu'il contient. Son auteur mérite des félicitations et c'est avec plaisir que M. le Président les lui adresse au nom de tous.

Plusieurs élèves de l'École normale ont pris part au concours organisé par M. B.-O. Filteau, professeur de dessin, à la suggestion de M. Chs.-A. Lefèvre. Ces élèves ont étudié le dessin au

point de vue éducatif et présenté chacun une série de dessins, de croquis très bien réussis. Ceux qui ont remporté la palme sont :

Au cours élémentaire: MM. Pierre Marceau et L. Filteau.

Au cours modèle: MM. Éloi Perron et L. Arguin.

M. Chs-A. Lefèvre dit un mot de félicitations aux heureux gagnants et leur remet les récompenses promises.

Puis M. Éloi Perron donne au tableau noir une illustration de leçon de choses que tous ont admirée.

Le trésorier sortant de charge rend ses comptes: l'Association a encore en caisse la somme de \$9.03. Après avoir passé plusieurs années à la tête de l'administration des finances de l'Association M. L.-P. Goulet déclare qu'il se porte très bien, et souhaite bon succès à son successeur.

Il est résolu, unanimement, d'inscrire les deux résolutions suivantes au procès-verbal:

I—L'Association regrette beaucoup que la maladie ait forcé M. de LaBruère à la retraite, et lui offre ses meilleurs vœux de bonheur.

II—L'Association félicite cordialement M. Delagé à l'occasion de son élévation au poste de Surintendant de l'Instruction publique.

Programme de la prochaine réunion:

I—Sujets facultatifs: MM. J. Côté, I. Jolin et E. Gosselin.

II—Sujet de discussion: Est-il à propos de faire usage de punitions corporelles?

A 4 heures la séance est levée. Prochaine réunion, le dernier samedi de janvier, 1917.

C.-A. PELLETIER,
Secrétaire.

Réception en l'honneur du Surintendant de l'Instruction publique

LE 15 JUI N DERNIER AVAIT LIEU AU COUVENT DE BELLEVUE, QUÉBEC, UNE JOLIE RÉCEPTION EN L'HONNEUR DU NOUVEAU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, L'HONORABLE M. C.-F. DELAGÉ. VOICI LE TEXTE DE L'ADRESSE PRÉSENTÉE AU SURINTENDANT ET CELUI DE LA RÉPONSE DE CE DERNIER :

Honorable Cyrille Delagé,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

S'il est un foyer d'éducation où votre mandat de Surintendant de l'Instruction publique a été accueilli avec enthousiasme, c'est bien dans ce pensionnat de Notre-Dame de Bellevue qui s'honore tant de vous compter au nombre de ses amis. Depuis cinq ans, en effet, Monsieur le Surintendant, nous vous avons vu presque chaque semaine entrer dans cette salle. Vous y étiez attiré par une enfant, gentille comme la fleur dont elle porte le nom. Mais aujourd'hui, c'est en qualité de premier officier de l'Instruction publique de notre chère province de Québec que vous venez vers nous. Soyez donc deux fois le bienvenu, et que la joie qui brille sur nos fronts, vous dise les félicitations et l'allégresse de nos cœurs.

La noblesse de vos nouvelles fonctions ne pouvait tomber entre des mains plus dignes. Nous n'avons pas, il est vrai, la maturité d'esprit nécessaire pour apprécier les événements actuels. Nous savons pourtant que certaines causes sacrées subissent des assauts redoutables, et nous n'ignorons pas, en particulier, ce qui se passe relativement à la cause de l'éducation dans des provinces sœurs de la nôtre. Nous n'en comprenons que mieux le bienfait de votre nomination à l'honorable poste de Surintendant.

Votre désir de voir la jeunesse solidement instruite vous prédestinait, en quelque sorte, à l'apostolat que vous allez désormais exercer. Ce n'est pas qu'à l'Assemblée législative, dont vous étiez l'orateur très estimé, vous n'ayez eu l'occasion de manifester ces vertus, mais vous vous dites, sans doute, maintenant qu'appelé par la confiance de monsieur le Premier Ministre et de tout le Conseil de l'Instruction publique à façonner l'âme de l'enfance, c'est l'âme nationale dont vous avez reçu le dépôt sacré.

Vous serez le directeur de cette jeunesse des Écoles qui recevra, par vous, l'enseignement dont elle a besoin. C'est vous, monsieur le Surintendant, qui saurez par la sagesse de ces directions, faire monter dans la lumière de la science et dans l'amour du Christ, cette âme canadienne, si bien faite pour Dieu.

Permettez-nous donc de vous en féliciter encore, de féliciter notre Province qui vous verra présider à nos destinées éducationnelles, de féliciter surtout la femme d'élite qui saura être de moitié dans tous vos travaux, elle qui s'intéresse si vivement aux choses de l'esprit; l'ancienne élève dont les filles de Marguerite Bourgeoys sont si justement fières!

Successeur des Meilleur, des Chauveau, des Ouimet et surtout de monsieur de LaBruère, le noble vieillard, dont Québec saura longtemps se souvenir, vous accomplirez, monsieur le Surintendant, une œuvre éminemment sociale; œuvre qui vous promet les années les plus fécondes de votre carrière; œuvre dont la moisson est d'or, parce que la semence a déjà reçu la bénédiction de Dieu.

RÉPONSE DU SURINTENDANT

Madame la Supérieure,

Mesdemoiselles,

Je reconnais bien dans cette démonstration l'esprit et le cœur de ces nombreux foyers de haute culture intellectuelle dont les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont la direction dans notre Province; esprit avisé, à la poursuite constante du progrès, cœur débordant de chaude sympathie, caractéristiques particulières du Couvent de Bellevue, votre Alma Mater, et je vous ferais injure si j'entretenais le moindre doute sur l'accueil que vous avez fait à ma nomination comme Surintendant de l'Instruction publique.

Si je l'osais cependant, je vous ferais bien un petit reproche, pas amer, tout discret; ne venez-vous pas, en effet, de jeter des fleurs sur une tombe? mais je me trompe, votre nature féminine vous pousse vers les berceaux, et c'est sur celui d'une carrière que vous vous êtes penchées amoureux-ment et que vous voulez voir rempli des plus belles espérances. C'est le défaut de vos qualités qui se manifeste. Je m'empresse de vous pardonner l'exagération dans laquelle vous êtes tombées, qui grossit à vos yeux les mérites, titres et qualités, et vous fait prendre pour des réalités de simples espoirs.

Vous auriez bien pu exprimer vos sentiments sur une carte de visite, dans une lettre, par une poignée de mains. Vous avez fait davantage et mieux: Organiser une démonstration grandiose et touchante qui fera époque dans vos annales et dont le souvenir sera pieusement conservé par tous ceux qui en auront été les témoins privilégiés.

Ému et confus, je vous prie donc d'abord d'accepter mes remerciements les plus sincères. Ce témoignage! le titulaire actuel n'en est pas digne. Il est bien, comme vous le dites, un ami de votre institution, un ami de l'éducation; ses visites ont été fréquentes; oui, et c'est toujours avec fierté et satisfaction qu'à chacune d'elles il a constaté le développement des pétales de la marguerite qu'il avait confiée, témoignage non équivoque de son appréciation pour l'enseignement qui se donne ici, qu'il avait confiée aux anciennes éducatrices de son épouse. Toutefois, ce n'était pas suffisant, mais la position le méritait et c'est à elle qu'il va; je m'empresse de la lui transmettre.

Vous n'avez pas la maturité, je l'admets, mais vous avez l'intuition des circonstances, et chez les âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années.

Vous connaissez votre histoire; vous savez que l'éducation a été la gardienne de notre foi, la sauvegarde de nos institutions, de notre langue et de nos lois, bref, a assuré notre survivance sur



(Voir "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle", au chapitre de la
Méthodologie, présente livraison).

la terre canadienne, et vous croyez que celui à qui on en a confié la direction, occupe un poste important, a un rôle difficile à remplir.

Et vous avez raison. De là mes craintes, mes hésitations; mais c'est en vain que l'homme s'agite, Dieu le mène, et j'ai accepté, conscient de mes responsabilités, ne me faisant aucune illusion sur les dangers de l'heure présente, escomptant d'avance, sans crainte d'être déçu, les sympathies, le concours actif, dévoué, intelligent, patriotique du personnel enseignant, les cheilles ouvrières de mes succès, de nos succès.

Je continuerai, croyez-moi, l'étude de l'esprit et de la lettre de la Constitution sous laquelle nous vivons, et je m'efforcrai de les faire respecter, ainsi que les droits de la Famille, de l'Église et de l'État. Avec cette formation, il sortira de nos centres éducationnels une génération convaincue que sur la terre canadienne les deux grandes races qui dirigent le monde et luttent pour sa liberté, doivent s'y développer sous le bon vent de l'entente cordiale. Telle a été la conduite de mes prédécesseurs, les Meilleur, les Chauveau, les Ouimet et de LaBruère; telle sera la mienne: Imiter leur exemple, marcher sur leurs traces, continuer leur œuvre féconde, voilà mon programme. Vous l'acceptez, jeunes filles, ce programme.—Qui a l'enfant, a l'avenir; ouvrons nos cœurs à l'espérance, vierges, épouses, mères de demain, vous avez de grandes éducatrices, de nobles devancières. Pour la réalisation de ces espérances, vous êtes le grand facteur, vous répondrez à l'attente de vos familles, de votre Alma Mater, de votre pays, et s'il en est ainsi, le verbe français exprimera longtemps encore, toujours, les sentiments chrétiens sur la terre canadienne.

Ma femme est particulièrement sensible au bon souvenir que vous lui conservez. Elle est heureuse de se joindre à moi pour vous remercier de vos délicates attentions, et veuillez croire que nous emportons et conserverons de cette réception un impérissable souvenir.

A L'ACADEMIE DE LOUISEVILLE

Le mardi, 27 juin, a eu lieu à l'Académie de Louiseville, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, la distribution solennelle des prix aux élèves de cette institution. Cette séance fut présidée par l'Inspecteur général des écoles catholiques, invité spécialement à titre d'ancien instituteur dans cette localité. En effet, il y a trente-six ans, notre Directeur débutait dans l'enseignement, à la Rivière-du-Loup en haut (Louiseville aujourd'hui), comme sous-maître à l'École modèle. *Le Bien Public* du 29 juin a publié un compte-rendu détaillé de cette distribution de prix, nous y renvoyons nos lecteurs. A la demande de personnes dignes d'attention, nous croyons devoir publier les notes et les deux adresses qui suivent que l'on nous a communiquées:

VISITE DE M. C.-J. MAGNAN, INSPECTEUR-GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, AU PENSIONNAT ST-LOUIS-DE-GONZAGUE, LOUISEVILLE, QUÉ.

La distribution des prix au Pensionnat St-Louis de Gonzague de Louiseville, a reçu cette année un éclat extraordinaire par la présence de M. l'Inspecteur général des Écoles catholiques de la province de Québec. Louiseville est, pour M. C.-J. Magnan, presque le pays natal, puisqu'il y a passé les plus belles années de son enfance et de son adolescence. De plus, c'est à Louiseville que M. l'Inspecteur général a fait ses premiers pas dans cette carrière de l'enseignement qu'il était appelé à parcourir avec tant d'éclat et de succès. C'est à ce double titre surtout, que, répondant à l'invitation du cher Frère Directeur, M. Magnan a bien voulu venir présider, le mardi, 27 juin, la distribution solennelle des prix.

A la descente du train, la fanfare du collège de Grand'Mère fit à M. l'Inspecteur général une escorte brillante. Les petits musiciens, tout sémillants dans leurs jolis costumes de marins, défilèrent crânement dans les rues de la ville, en exécutant avec un remarquable brio plusieurs morceaux d'allure militaire.

Après la réception au grand parloir du pensionnat, un banquet réunit autour de M. C.-J. Magnan quelques invités parmi lesquels il convient de remarquer M. le chanoine J.-N. Tessier,

curé de Louiseville, le révérend Frère Louis-Arsène, visiteur-provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé J. Gélinais, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé Hébert, de Grand'Mère, M. l'abbé H. Béland, vicaire de la paroisse et M. Jean-Charles Magnan, B.S.A., agronome officiel du district de Portneuf. Le banquet, organisé et servi par les "Dames charitables" de Louiseville, fut un vrai chef-d'œuvre d'élégance, de délicatesse et de cordialité; les personnes qui y apportèrent leur concours empressé, ont certes bien mérité les éloges que M. le Curé leur adressa à la fin du repas, au nom de tous les convives.

La distribution des prix commença à 8 hrs. La grande salle du collège se trouva beaucoup trop étroite pour contenir la foule. Les petits musiciens de Grand'Mère avaient une large part au programme; ils s'en acquittèrent à la vive satisfaction de l'auditoire qui ne leur ménagea pas les applaudissements. La chorale du Pensionnat sous la direction du cher Frère Elphège-Marie, nous donna avec un ensemble remarquable et une grande délicatesse de nuances, deux jolies pièces, à savoir une cantate de circonstance par Luigi Bordèse et un chœur d'Edmond Missa: "Allons dans les grands bois". La partie récréative de la soirée consistait en une opérette de A. Thibault: "Le Rendez-vous des Savoyards" qui fut un franc succès. Mention spéciale doit aussi être faite des exercices de gymnastique; la *Danse Basque* surtout fut exécutée avec légèreté et précision.

Après la distribution des récompenses et la collation des diplômes, le révérend Frère Liguori, directeur du Pensionnat, lut à M. l'Inspecteur général, l'adresse qui suit:

Monsieur le Curé,

Monsieur l'Inspecteur général,

Mesdames et Messieurs,

A cette époque de l'année où tout est parfum, lumière, vie, où la nature entière paraît s'unir en un concert d'espérance, nos cœurs se laissent séduire par la mélodie que chante la jeunesse. Aussi, rien d'étonnant que vous soyez venus assister si nombreux à la fête de ce soir et applaudir au succès de vos enfants.

Je tiens à remercier d'abord M. le chanoine Tessier, pour l'intérêt qu'il porte à cette institution. Elle est le fruit de son zèle sacerdotal, il l'a toujours soutenue et protégée, il vient d'en assurer l'avenir: n'est-il pas juste qu'il se réjouisse en contemplant l'épanouissement de son œuvre? Je ne veux pas insister sur les marques de bonté, de générosité dont il nous a favorisés; mais, si sa modestie m'oblige à être discret, elle ne nous dispense pas d'être reconnaissants. Aussi professeurs et élèves s'associent-ils dans un même sentiment de gratitude et d'affection pour leur bien-aimé Pasteur. Nos remerciements s'adressent également à Messieurs les membres du clergé qui nous font l'honneur d'assister à cette fête et qui en toute occasion nous témoignent leur sympathie.

Mesdames et Messieurs, parents des élèves, amis de cette maison, l'intérêt que vous portez à la cause de l'éducation vous honore; il est pour nous un encouragement précieux. Permettez-moi d'ajouter cependant: si vous avez fait beaucoup pour l'éducation de vos enfants, vous n'avez pas trop fait: ils sont dignes de votre dévouement. Ne se sont-ils pas efforcés de réaliser au moins en partie les espérances que vous aviez fondées sur eux en les remettant aux mains des maîtres que vous honorez de votre confiance? Déjà, ne fixez-vous pas d'un regard plus tranquille l'avenir que vous leur préparez? La joie de leur succès d'aujourd'hui n'est que le prélude de plus amples consolations. Lisez sur leur front comment ils veulent garder l'honneur de votre nom. Vrais fils d'une race valeureuse, ils voient sans la redouter la lutte qui s'engage, âpre et vive, autour de notre langue et de nos libertés. Comme vous, ils jurent de s'en constituer plus tard les défenseurs. *Pour la défense d'une langue, l'école est une forteresse de première ligne*, aussi, avez-vous raison de penser qu'aucun de vos sacrifices n'a été trop grand, puisque c'est à l'école que vous armez vos enfants de la science et de la vertu qui leur permettront de remporter de nobles victoires.

Cette fête scolaire revêt une exceptionnelle solennité par la présence au milieu de nous de M. Magnan, Inspecteur général de l'enseignement primaire dans notre province. M. l'Inspecteur

teur général est presque un concitoyen pour nous: des liens anciens qu'il ne saurait oublier l'attachent à la paroisse de Louiseville. Il aime à rappeler lui-même des souvenirs auxquels 36 ans, n'ont rien enlevé de leur fraîcheur. C'est à Louiseville que M. l'Inspecteur général a fait sa première communion; c'est à l'école de notre ville qu'il dépensa dans l'enseignement les ardeurs d'une activité que rien n'a jamais su lasser.

Ses talents professionnels, ses qualités d'éducateur l'ont désigné depuis cinq ans au choix de l'épiscopat et du gouvernement pour occuper le poste le plus élevé dans l'enseignement primaire de cette province. Les éminentes qualités dont il a fait preuve dans cette haute situation rendent tout éloge superflu. M. l'Inspecteur, vous trouverez ici, autour de vous, d'anciens élèves, aujourd'hui chefs de famille. Tout à la joie de vous revoir, ils se joignent aux professeurs et aux élèves actuels pour vous remercier de l'honneur que leur procure votre aimable visite.

Mais une faveur vient-elle jamais seule? En comparant le présent au passé vous remarquerez sans doute que Louiseville a beaucoup travaillé à l'amélioration de ses écoles; cependant, nous osons dire que notre ambition n'est pas entièrement satisfaite. L'incessante variation des conditions sociales rend parfois nécessaire la mise au point d'un système d'enseignement qui ne répond plus aux besoins de la société. Les événements actuels prouvent qu'il est urgent de réagir contre l'exode des populations rurales vers la ville. Pour y travailler efficacement ne convient-il pas de raviver au cœur de l'écolier l'amour du sol natal, et, par un enseignement agricole pratique et sérieux, d'assurer à celui qui le cultive une existence plus aisée? Plusieurs collèges ont introduit dans leur programme l'enseignement de l'agriculture, d'autres ont fait plus encore: c'est ainsi que notre école de St-Casimir reçoit un cours agricole donné avec autant de zèle que de succès par un agronome distingué, monsieur Jean-Charles Magnan, le fils de M. l'Inspecteur général. Le comté de Maskinongé forme un district essentiellement agricole, ne conviendrait-il pas de fonder dans ce collège, à côté du cours commercial, un cours pratique et théorique d'agriculture semblable à celui de St-Casimir? Poser la question, c'est la résoudre. Forts que nous sommes du concours bienveillant des autorités, et en particulier de celui de M. le député du comté et de la puissante influence dont jouit M. l'Inspecteur général, nous ne désespérons pas de voir cette entreprise réussir bientôt. Je m'arrête sur l'expression de ce vœu.

En terminant, qu'il me soit de nouveau permis, M. l'Inspecteur général, de vous adresser au nom des élèves de cette institution, au nom de vos anciens disciples ici présents, le témoignage de notre admiration et de notre gratitude.

Monsieur le Curé de Louiseville se leva à son tour et parla en ces termes:

A monsieur C.-J. Magnan,
Inspecteur général des Écoles catholiques
de la province de Québec.

Monsieur,

Dans votre tournée d'Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, nous savons que partout la réception la plus cordiale vous est faite. Comment pourrait-il en être autrement puisque la nouvelle de votre avènement au poste élevé que vous occupez a été reçue avec joie, avec enthousiasme par tout le monde, plus particulièrement par notre clergé, et par ceux qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse. Nous connaissons tous, voyez-vous, votre science pédagogique, fruit d'études approfondies et d'une longue expérience; nous savons que vous possédez l'âme d'un vrai patriote, d'un vrai catholique et d'un apôtre.

Mais à Louiseville, ou si vous voulez, à la Rivière-du-Loup, M. l'Inspecteur, il y a quelque chose de plus qu'ailleurs, les portes sont plus grandes ouvertes, les cœurs sont plus grands ouverts, parce que vous foulez une terre que, petit enfant, vous avez foulée, parce qu'ici vous retrouvez votre paroisse adoptive, vous êtes chez vous. Toute cette jeunesse, qui vous regarde avec des yeux clairs, voit en vous un grand frère parti depuis longtemps, mais un grand frère qui est devenu l'honneur et l'orgueil de la famille. Vous aimez tant la petite patrie, et vous avez si bien démontré l'importance de cet amour que vous ne pouvez pas ne pas nous comprendre.

Cette chère petite patrie de la Rivière-du-Loup, M. l'Inspecteur, j'espère que vous ne la trouvez pas trop défigurée. Avec les années il y a des choses qui passent, d'autres qui changent; la vérité, elle, ne change pas et ne passe pas. Les hommes vivent et meurent, les institutions humaines sont éphémères, les asiles matériels de la science et de la prière subissent aussi les ravages du temps. Et quand nous avons vécu ce qu'on appelle une longue vie, il a fallu semer bien des croix et bien des ruines attristantes sur le chemin qui mène au ciel. La route parfois n'est pas encore avancée que déjà les vieux parents, le vieux curé, les vieux maîtres, les vieux amis dorment leur dernier sommeil, et que les vieilles maisons, les vieilles églises tombent pour faire place à d'autres. Vous êtes encore relativement jeune, M. l'Inspecteur, et je sais bien qu'en revoyant votre petite patrie vous pensez à bien des choses disparues. Au milieu de tous ces souvenirs, se dresse notre vieille église avec toute la splendeur dont l'enveloppait votre imagination d'enfant. Cette vieille église, belle relique d'un autre siècle, vous aviez rêvée, comme nous, la voir toujours debout. C'eût été si beau et si doux au cœur des gens de chez nous! Hélas! la Providence, malgré notre bonne volonté et nos efforts, ne nous a pas accordé cette consolation.

Mais, une autre consolation nous était réservée, et c'est bien après tout la plus importante. Je disais, il y a un instant, que la vérité ne passe pas; et, Dieu merci, si le temps multiplie les deuils et détruit les monuments, il n'a fait que maintenir, peut-être fortifier, l'esprit de foi et de religion qui caractérisera toujours vos co-paroissiens de Louiseville, pardon: de la Rivière du Loup. Grâce à notre école de Frères et à notre Couvent, grâce aussi à nos petites écoles, la jeunesse d'aujourd'hui comme celle d'autrefois, reçoit une formation essentiellement religieuse et catholique. Puis, l'amour de la vérité, qui pénètre si bien l'âme de nos enfants, favorise aussi l'amour de la Patrie, de notre Canada, terre d'héroïsme et de gloire. Par ce côté-là, je n'en doute pas, vous reconnaîtrez bien la petite patrie que vous aimez de toute votre âme et que j'aime aussi de toute mon âme de prêtre et de pasteur. Et je suis certain que, même quand vous aurez vieilli, vous la trouverez charmante sous ses traits un peu changés, puisque vos bons conseils aideront notre jeunesse à rester ce qu'elle doit être et que la jeunesse c'est l'avenir; c'est l'avenir de la Rivière-du-Loup de demain, d'après-demain, de toujours.

Oui, permettez-moi de vous dire publiquement, M. l'Inspecteur, dans un temps où les catholiques sont si souvent enclins à mettre en poche leur drapeau, il fait bon de rencontrer un homme comme vous, qui sait donner à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Vous êtes toujours resté catholique et canadien-français; en revenant au milieu des vôtres vous pouvez marcher le front haut, car partout et toujours vous avez fait votre devoir.

Que le Seigneur bénisse les idées que vous semez aux quatre coins de notre province par vos discours et par votre excellent "Enseignement Primaire"; qu'il bénisse votre œuvre déjà si féconde! C'est le souhait du vieux Curé de votre vieille paroisse de la Rivière-du-Loup.

Voir dans la première partie de la présente livraison, la réponse de l'Inspecteur général.

Réunion annuelle des Clercs de St-Viateur

Du 6 au 17 juillet, les Clercs de Saint-Viateur, au nombre de plus de deux cents, ont tenu, comme les années précédentes, au Collège de Joliette, un véritable congrès pédagogique. Voici le programme de cette quinzaine pédagogique:

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE, SECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, RÉUNION DE 1916.

Le jeudi, 6 juillet. *Matin* (9h.30).—“La culture du goût”, frère Visiteur.

Le vendredi, 7 juillet *Matin* (9h. 30).—“La classe en anglais”: frère Piédalue. *Soir* (2h. 30)—
Examens écrits.

Le samedi, 8 juillet *Matin* (9h. 30).—“Comment rendre notre enseignement plus national”:
frère Coderre.

Le lundi, 10 juillet *Matin* (9 h. 30).—“La formation de la volonté”: frère Vanchesteing. *Soir* (2h. 30).—Examens écrits.

Le mardi, 11 juillet. *Matin* (9h. 30).—“L'arithmétique aux cours élémentaire et intermédiaire”: frère Émile Champagne.

Le mercredi, 12 juillet. *Matin* (9h. 30).—“La lecture française”: frère O. Lussier. *Soir* (2h. 30).—Examens écrits.

Le jeudi, 13 juillet. *Matin* (9h. 30).—“Le dessin”: frère Vanchesteing.

Le vendredi, 14 juillet. *Matin* (9h. 30).—“Notes d'inspection”: frère Visiteur. *Soir* (2h. 30).—Examens oraux.

Le samedi, 15 juillet *Matin* (9h. 30).—Rapports des jurys des expositions d'écriture et de dessin.

Le lundi, 17 juillet. *Matin* (9h. 30).—Rapports des examens et des travaux de catéchisme, et rapports des examens des deux sections du Scolasticat.”

Nombre d'autres communautés religieuses enseignantes, notamment les Frères de l'Instruction chrétienne, ont tenu de semblables réunions pédagogiques. Il en est de même pour les communautés religieuses de femmes. Puis à la retraite pédagogique, s'ajoute la retraite spirituelle, et cela durant les vacances... Voilà des vacances utiles qui portent des fruits sérieux. Au sujet de la réunion des Clercs de Saint-Viateur, *L'Etoile du Nord*, de Joliette, a publié un excellent article qui se termine par les paroles judicieuses qui suivent:

“Tout en goûtant par une expérience toujours bien douce la vérité réconfortante de la parole des Saints Livres: “Qu'il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble”, de communier dans la charité du Christ à la même vie commune, aux mêmes aspirations supérieures, aux mêmes aliments intellectuels et surnaturels, aux mêmes dévouements généreux, ils vont aussi travailler à se perfectionner, et, par la perfection, l'unité et l'idéal donnés à leur formation, à leurs vertus, et à leurs méthodiques efforts, ils vont préparer pour leurs élèves de nouvelles ressources et de nouveaux succès, afin d'arriver à la formation en eux de patriotes ardents, de citoyens éclairés, et de catholiques convaincus et modèles, but essentiel de toute vraie éducation. C'est ce à quoi tendent en ce moment leurs conférences pédagogiques et spirituelles; c'est aussi ce que tendront à compléter les deux retraites qui auront lieu bientôt pour eux, toutes deux sous la direction, selon l'habitude, d'un père de la Compagnie de Jésus: la première du lundi 17 au lundi 24 juillet, pour tous ceux qui sont actuellement à Joliette; la deuxième du 8 au 15 août au Juvénat de Berthier ville, pour une centaine d'autres.”

Jardins scolaires

CONVENTION DE L'ASSOCIATION DES JARDINS SCOLAIRES D'AMÉRIQUE, À NEW-YORK

Le Soleil, *L'Action Catholique* et *Le Devoir* ont publié des comptes-rendus intéressants de ce congrès, où notre province était représentée. Voici un résumé de ces comptes-rendus:

La convention des membres de l'“Association des Jardins scolaires d'Amérique” s'est ouverte à New-York jeudi le 6 juillet dernier, à l'hôtel Majestic.

La plupart des États de la république américaine et des provinces du Canada y étaient représentés.

Parmi les principaux délégués on remarquait M. Van Evrie Kilpatrick, de New-York, président de l'Association; M. S.-B. McCready, directeur des Jardins scolaires de l'île du Prince-Edouard; Mademoiselle A.-B. Murray, de l'Association des Jardins scolaires de Boston; M. Jean-Charles Magnan, surintendant des Jardins scolaires de la province de Québec; Mademoiselle Caro Miller, surintendante des Jardins scolaires de Philadelphie; Madame A.-F. Woodside, directrice des Jardins de ville pour les enfants, du Massachusetts; Mlle Ellen Shaw, directrice

des jardins botaniques des enfants de Brooklyn, N.Y.; M. de Wolfe, surintendant des Jardins scolaires de la Nouvelle-Écosse; Madame Parsons, surintendante des Jardins scolaires de New-York; M. E.-K. Thomas, de Kingston, R.-I.; Dr G. Straubemuller, président de l'Association des Jardins d'enfants de la ville de New-York; M. J.-H. Patterson, Dayton, Ohio, gérant de la Cie des caisses enregistreuses, et fondateur des premiers jardins scolaires aux États-Unis; M. Dr Holtz, de Brooklyn, L.-H. Dennis, directeur des Jardins scolaires de Harrisburg, Pa., et un grand nombre de professeurs, commissaires d'écoles, visiteurs, etc.

L'Association des Jardins scolaires d'Amérique compte maintenant 4,000 membres qui désirent travailler en commun à faire aimer la vie des champs à tous les enfants des écoles de l'Amérique.

La première séance du Congrès s'est ouverte le jeudi matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Van Evrie Kilpatrick, président de l'Association. Ce dernier, dans une brève allocution, remercie les membres de l'Association pour le bon travail accompli durant l'année; ensuite, il cite les avantages de l'enseignement agricole général dans les écoles de la campagne et des villes; puis ensuite il présente à l'auditoire M. E.-K. Thomas, directeur des Jardins scolaires de Kingston, R.-I. L'érudit conférencier traite le sujet suivant: "La relation entre le jardin à domicile et le jardin scolaire". En résumé, il se prononce en faveur du jardin à domicile qui, selon lui, est le complément du jardin scolaire ainsi que sa continuation. Ses paroles sont les suivantes: "School garden is the laboratory and home garden is practical field".

M. Jean-Charles Magnan, représentant le ministère de l'Agriculture de la province de Québec, fut ensuite présenté aux membres de la convention par M. Kilpatrick, qui profite de l'occasion pour féliciter la province de Québec qui fait un si bon travail pour la cause de l'agriculture à l'école. M. Magnan remercia, en anglais, le Président et les membres de l'Association pour les marques de sympathies qu'ils veulent bien offrir à la province de Québec; puis, il traita en français le sujet suivant: "Enseignement agricole primaire et jardins scolaires dans le Québec". La plupart des Américains présents ont compris la langue du conférencier et ont discuté en français sur le sujet à l'étude.

Une idée excellente fut émise: celle de tenir la prochaine convention des Jardins scolaires d'Amérique à Québec ou à Montréal. Nul doute que ce projet se réalisera dans l'intérêt général.

MM. L.-H. Dennis, Dr Holtz, S.-B. McCready, Madame Mabel Turner, firent aussi des conférences très intéressantes et instructives.

Durant l'après-midi, les membres de l'Association visitèrent les jardins scolaires des écoles principales de la ville de New-York, sous la direction de Madame Anna Klemann, directrice. 3,200 enfants y cultivent un jardin scolaire dans la ville et à domicile. Il y a même un marché spécial appelé "marché scolaire", où les enfants vendent leurs produits. Dans New-York, partout des fleurs, des gazons, des jardins, des arbustes, des arbres, des jardiniers, des jardinières, etc.

Le 6, grande parade agricole à travers les rues de la ville. Tous les petits jardiniers et jardinières scolaires en feront les frais.

Le congrès portera des fruits, si l'on en juge par l'assiduité des membres aux séances et par les suggestions et résolutions apportées par tous les représentants et visiteurs à la convention de l'Association des Jardins scolaires d'Amérique.



MÉTHODOLOGIE**La rédaction à la petite école**

Après avoir laissé les élèves quelque temps en observation devant l'image, le maître engagera avec eux la conversation et par des questions suggestives, leur fera trouver toutes les idées que renferme le sujet.

Maître.—Vous voyez là, mes enfants, une jolie gravure, et je suis certain qu'elle vous parle aux yeux; *écoutez-la bien*, c'est-à-dire faites bien attention à tout ce que voient vos yeux. Nous allons causer un peu ensemble du sujet représenté. Allons, Paul, dites-nous donc où se passe la scène.

Paul.—Monsieur, je pense que c'est dans le bois, au bord d'une petite rivière.

Maître.—Oui, c'est bien cela; mais que pouvez-vous dire du lit de la rivière? Est-il uni?

Paul.—Non, Monsieur; à l'endroit représenté, la rivière coule sur un lit de roches inégales; on en voit plusieurs grosses qui sont comme des petites fles et qui coupent le courant.

Maître.—Pensez-vous que ce soit un endroit où l'eau est chaude?

Paul.—C'est plutôt un endroit frais, ombragé par les arbres.

Maître.—Très bien, mon Paul. Maintenant à vous, Jules; dites-nous si vous voyez des personnes.

Jules.—Oui, monsieur, on en voit deux, un petit garçon et une petite fille.

Maître.—Regardez-les bien, voyez leurs visages, se ressemblent-ils?

Maître.—Oui, monsieur, ils ont tous les deux une bonne grosse figure; les yeux, le nez, les joues, le menton, se ressemblent; on voit bien que c'est le petit frère avec sa petite sœur.

Maître.—Quelle place ont-ils choisie?

Jules.—Ils sont assis sur une grosse roche qui s'avance un peu dans la rivière.

Maître.—Quel âge paraissent-ils avoir?

Jules.—Le petit garçon doit avoir huit ou neuf ans, et sa petite sœur, sept ou huit ans.

Maître.—Ne sont-ils pas en danger au bord de la rivière? Dites-nous cela, vous, Joseph.

Joseph.—Monsieur, la rivière n'a pas l'air profonde à cet endroit, et puis la petite fille se tient derrière son petit frère, on voit qu'ils sont prudents.

Maître.—Et que font-ils là?

Joseph.—Ils sont venus à la pêche.

Maître.—Quel poisson pensez-vous qu'ils prendront dans cet endroit?

Joseph.—Ils prendront de la truite, car la truite aime beaucoup les endroits frais, où l'eau coule en torrent parmi les roches.

Maître.—Très bien. Croyez-vous que les deux petits pêcheurs sont bien accoutumés à la pêche ?

Joseph.—Le petit gars tien tbien sa ligne, puis il a sa petite boîte de vers près de lui, puis il a pris une truite.

Maître.—Que fait-il, au moment où l'image le représente ? Dites-nous cela, André.

André.—Monsieur, il tient la truite bien serrée, il la regarde avec surprise et ne pense pas à la détacher de la ligne où elle s'est prise.

Maître.—Est-ce que les pêcheurs font comme cela ordinairement ?

André.—Non, monsieur, ils décrochent le poisson pris, puis ils remettent un ver ou une mouche à l'hameçon et continuent à pêcher.

Maître.—Alors que pensez-vous de notre petit gars ?

André.—Je pense que c'est la première fois qu'il va à la pêche et qu'il vient de prendre son premier poisson.

Maître.—C'est cela; aussi sa surprise est grande; il frémit presque autant que la truite qu'il tient prisonnière, et l'on dirait qu'il est un peu en peine de sa prise et qu'il ne sait trop quoi faire.

Maintenant, Louis, que fait la petite fille ?

Louis.—Monsieur, on dirait qu'elle a peur un peu; elle se tient à genoux derrière son frère, et regarde avec une grande curiosité, pardessus son épaule, cette bête frémissante qu'il vient de prendre.

Maître.—Alors vous pourriez facilement donner un titre à cette image ?

André.—On pourrait mettre: "Son premier poisson".

Maître.—Oui, c'est parfait.

Nous aurions pu parler du costume des petits pêcheurs. Donner un nom à chacun. Faire parler la petite fille, qui avec son petit doigt levé a l'air de donner un conseil à son frère. Que peut-elle lui dire ?

André.—Elle doit lui dire de prendre garde, qu'il pourrait se faire mordre.

Maître.—Oui c'est bien cela. Vous voyez comme l'artiste qui a fait ce charmant petit tableau a su mettre sur le visage de ses personnages, les sentiments qu'ils éprouvent; c'est ce qui les rend pour ainsi dire vivants.

Maintenant, mes enfants, que cette image vous a parlé, vous seriez capables de redire ce qu'elle vous a dit. Ce sera votre petit devoir, vous aurez à raconter cela par écrit. Ne vous croyez pas incapables, je vais vous donner un petit canevas qui vous aidera.

Canevas.—Parlez un peu du lieu—endroit ombragé et frais—rivière rapide coulant à travers les roches—bonne place aimée de la truite—Sylvain et Mariette—leur costume, leur bonne mine, leur âge—leur posture—ce qu'ils font—leur air, à la prise de la truite—sentiment éprouvé par Sylvain, ce qu'a l'air de lui dire Mariette.—On devine leur embarras, que c'est le premier poisson. Un mot pour apprécier le talent de l'artiste qui a su mettre la vie sur la physionomie de ses personnages.

Après la conversation bien suivie, et avec le canevas comme guide, tous les élèves pourront faire une bonne petite rédaction, car ils auront des idées et des sentiments à exprimer.

Voici un exemple de ce qu'on peut attendre, au moins des meilleurs. Les autres, moins habiles, feront cependant un travail très profitable, malgré l'imperfection, car ils auront fait un effort qu'il faudra savoir apprécier et encourager, en cherchant surtout ce qui est bon avant les défauts.

SON PREMIER POISSON

C'est au bord d'une petite rivière qui coule en torrent parmi les roches, dont quelques-unes forment des îles qui coupent le courant. Le lieu est bien ombragé par les arbres et plein de fraîcheur, et la truite doit être abondante. Le petit Sylvain, beau petit *gars* de neuf ans et sa petite sœur Mariette qui le suit d'un an, ont décidé d'aller à la pêche dans cette jolie place. Ils ont choisi une grosse roche moussue qui s'avance dans la rivière; ils se sont assis à leur aise et Mariette bien prudente se tient derrière son frère. C'est de là que Sylvain a jeté sa ligne. C'est beau de voir les deux petits avec leurs simples costumes et nu-pieds au milieu de ce frais paysage qu'un rayon éclaire d'en haut à travers les arbres. Une truite a mordu, et Sylvain triomphant la tient toute frémissante dans sa main gauche; il frémit presque autant qu'elle et ne l'a pas encore décrochée; il la considère avec surprise et paraît bien en peine de ce qu'il va faire. Mariette, craintive, se tient derrière son frère; la curiosité lui fait avancer la tête et le fretillement de la truite l'inquiète. Aussi elle lève son petit doigt comme pour avertir: "Prends garde, Sylvain! si elle te mordait!... On voit que c'est leur premier poisson, et leur émotion est facile à comprendre. C'est admirable comme l'artiste a su peindre la vie et le sentiment sur le visage de ces deux enfants, et faire un tableau véritablement charmant.

— Bien des élèves feront évidemment un travail plus simple, d'autres approcheront de ce qui précède; peut-être d'autres encore entreront dans plus de détail. Quoi qu'il en soit, apprécions bien l'effort de chacun, tenons compte de sa capacité, félicitons ce qui mérite félicitation (il y a toujours quelque chose), donnons quelques conseils pour aider à corriger les plus gros défauts et soyons certains que tout élève ainsi traité aimera à faire un nouvel effort dont le résultat sera meilleur. Les efforts répétés amèneront le succès.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons do you see in the picture? In the picture I see two persons.

Are they of different sexes? No they are not of different sexes; they are of the same sex.

Of which sex are they? *or* They are of which sex? They are of the male sex.

Are they men? They are not both men: one is a man and the other, a boy.

Is the boy old? No, not very.

Is he young? No not very.

How old is he? I suppose he is about fifteen or sixteen years old.

Is he good-looking? He might be better looking and he might be worse-looking; he could pass for good-looking in a crowd of fellows much worse-looking than he.

I see, and I suppose he would pass for ugly in a crowd of fellows much better looking than he, is that what you mean? I don't understand the word ugly, sir?

Ugly means the contrary, the reverse, the opposite, the negation of good looking, do you understand? Yes I understand: of a man or boy who is not good looking, we say: he is ugly; of a woman or girl who is wanting or deficient in good looks, we say: she is ugly; am I right, sir? Your language is correct, but your manners are ugly. Ugly is an ugly word and should not be applied to women or girls; the adjectives used to describe women or girls who are not very ornamental are *homely* or *plain*. And it is uncharitable to say even of a man that he is ugly; he may not be an Adonis, a handsome man, a very good-looking specimen, of the *genus man*, yet it is unfair, unkind unfeeling, cruel, wicked to say of the poor fellow, who is in no way responsible, answerable, accountable for his looks, that he is ugly. Say if you must say anything, that he is not very good-looking; that he cannot boast or brag of his looks; that he might be much better looking without being handsome; that Adonis would not be jealous of him, that no photographer will give him a fortune for the privilege of taking his picture; but don't say that he is ugly.

All right, sir, I think I understand all about the word ugly; it is bad, manners to apply it to women or girls and it is not fair, kind, just or charitable to use it when speaking of men or boys. Now, if I understand aright, it may not be applied at all to men or women, boys or girls? The word does not appear to be of any use?

In extreme cases it may be said of men and boys, it is often used in speaking of animals, it may be applied to buildings, to actions, manners, clothes, conduct, etc.

Is the man old or young? He is old.

Is he very old? He is pretty old.

About how old is he do you think? He is between sixty and seventy years old.

What makes you think him so old as that? Many things make me think him, no child.

Please mention some of the things that make you think him so old.

Well, sir, in the first place he has no hair on the top of his head.

You mean that the top of his head is bald, don't you? Does the word bald mean having no hair? Yes it means exactly that.

In that case my answer is: in the first place he is bald on the top of his head.

Is baldness a sign of age? Yes, sir, baldness is most certainly a sign of age.

Then I suppose having a quantity of hair must be a sign of youth, and the younger one is the more hair one has, therefore babies should be the most hairy of human beings. No, sir, having a quantity of hair is not a sign of youth, and it is not the case, that the the younger one is the more hair one has nor, are babies the most hairy of human beings; babies have very little hair at first, but it grows rapidly; the young generally have more hair than the old; the bald are generally old, but to this rule there are numerous exceptions; moreover, though it is true that the bald are generally old, it does not follow that the old are generally bald.

What other reason have you for thinking the poor man old? Please, sir, I did not call him a poor man; a man may be old without being an object of pity, and he may be an object of pity without being old.

All right, my young friend, you are very clever at making distinctions, but just tell me right off why you suppose the man to be old? Yes, sir, I will tell you what you want to know, but before doing so I would like to know the meaning of *clever* and *right off*. *Clever* means *able*, *skilful*, *adroit*, *dexterous*, *smart*, and *right off* means *at once*, without delay, instantly, immediately. Now answer my question. I think the man is old because his eyebrows, moustache, and the hair on the sides of his head are white.

Have you any other reason for thinking him old? Yes, sir, his forehead is lined like the foreheads of very old people. That is a good answer; lines like the one in the man's forehead are often called wrinkles; a poet would say: "his face is furrowed o'er with years and hoary is his hair".

What is the meaning of furrowed and of hoary, sir? A furrow is a narrow trench made in the earth by a plow, it is also a wrinkle in the face. Furrowed means covered with furrows, covered with narrow trenches, covered with wrinkles. Hoary means white; the frost seen on grass, trees, roads, and sidewalks in the morning, in autumn, is called hoar or white frost. Is there anything else which would lead you to believe the

man to be as old as you said? Yes, besides the things mentioned, there is something in the man's general appearance which leads me to believe him old.

What is it? I don't know what it is; I can't describe it; it is not describable; it is indescribable.

Well, I will tell you what it is, it is his air; he has the air of an old man.

What is the old man's trade? He is a tailor.

How do you know that he is a tailor. That is not a hard question to answer; it is quite easy to answer that question; I know that he is a tailor because in the picture he is working at his trade.

What is he doing in the picture. In the picture, he is trying a coat on the boy.

Instead of the word *trying* what other word might you use? I don't know of any other word which has the same meaning? You might say he is *fitting* a coat on the boy.

To try on is to put on a garment to see if it looks as if it had been made for the person, as if it had been made from measurements of the person, to see if it is too big or too small, too loose or too tight, too long or too short, too high or too low, if it hangs well, that is evenly all round, if it is shaped to the form which it is intended to cover, that it is not baggy, in a word that it is a good fit. Fitting on means the same things as trying on?

Is it easy to make a coat to fit? I don't know, I am not a tailor.

That is not a good answer.

Why is it not a good answer? It is the answer of a person too lazy to think; it is an answer which if true would show that you know nothing of anything outside of the things which you yourself do.

What other answer can I give, I am not able to make a coat, I have never made one, and as I don't intend to be a tailor, I don't see why I should take any interest in the subject, or give it any thought.

You remind me of a most disagreeable man whom I once knew, he was a shoemaker, he took no interest in anything except leather, and boots and shoes. He used to say that there was nothing in the world like leather, and as he worked he often chanted the following ditty:

"I pay my rent on quarter-day
My wife and I agree
I care for nobody, no, not I,
And nobody cares for me."

Oh, sir, I am not so bad as the shoemaker, just tell me what you want me to say, and I'll say it.

I don't want you to say any special thing, I want you to think and to tell me your thoughts.

But how can I think about something of which I know nothing.

What you say, I suppose seems to you the height of wisdom, but it is absolute foolishness.

Is it, well, sir, I thought it was good sense not to offer an opinion about a subject with which I was not acquainted.

Remember I asked you to think, to reflect and then to answer.

Yes, I know, but how can a fellow reflect on a subject of which he knows nothing.

If when you were born you had followed the principle which have just laid down what would know now.

I see, sir, I would nothing of anything; I suppose that it is by reflecting on subjects of which one knows nothing that one gets to know something of them. Please, sir, show me how by thinking I may find out if it is easy or difficult to make a coat to fit the person for whom it is made.

When a boy or a man goes to a tailor to have a coat made what is the first thing to be done? I suppose the first thing to be done is to choose the cloth.

Very good, let us suppose the cloth chosen what is the next step? The next step is for the tailor to take the measurements of the person for whom the coat is intended.

With what does he take the measurements? He takes them with a tape-measure.

Do you see a tape-measure in the picture? Yes, I see one around the tailor's neck.

Very good indeed; does the tailor take many measurements? Yes he takes many measurements?

Why does he does take many measurements? That the coat may fit perfectly every where.

What does the tailor then tell the person? He tells him to come back on a certain day to try the coat on.

Why does he tell the person to come back on a certain day to try the coat on? He tells the person to come back because he is not sure that it will fit perfectly.

If he was sure that it would fit would he tell the person to come back? No, he would not.

When the person comes back is the coat completely sewed and finished? No, it is not.

Is the coat in the picture completely sewed, finished and ready to be worn? No, it is not.

What is missing? The sleeves, the buttons, and the button-holes are missing.

Will the sewing which you see on the coat appear when the coat is finished? No, all the threads shown in the picture will be pulled out.

Sewing with stitches, such as you see in the picture is called *basting*. And the coat is said to be basted.

Why is it not properly sewed with fine stitches? Because, as the tailor is not sure that he will not have to change something he bastes the parts

to keep them together, while he tries it on; if he has to change anything, it will be quite easy to take out the basting threads.

From all these things what do you conclude? I conclude that it is not very easy to make a coat to fit the first time.

In the upper right hand corner of the picture what do you see? I see a small picture of a dude.

What is a *dude*? He is a fellow like the one in the picture.

I understand, but you have not told me what a dude is? Yes, sir, but a dude is difficult to define; you see sir, you know a dude when you see him, but you can't say what he is.

I suppose I will have to tell what a dude is: a dude is a person whose clothes shout to all beholders: "look at me Solomon in all his glory was not arrayed like unto me". A picture like the one in the upper right-hand corner is called a fashion plate.

J. AHERN

Analyse littéraire

(Texte)

LES CLOCHES NATALES

J'aime à entendre les sons de la cloche lointaine qui appelle l'homme des champs au temple, le dimanche. Appuyé contre le tronc d'un ormeau, j'écoute le pieux murmure en silence. Chaque frémissement de l'airain porte l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion et la délectable mélancolie de ma première enfance, à mon âme naïve. Oh! quel cœur si mal fait n'a tressailli de joie au bruit des cloches qui frémirent sur son berceau, qui annoncèrent son avènement à la vie, qui publièrent la sainte allégresse de son père et les joies encore plus ineffables de la mère, dans les lieux d'alentour. Le son de la cloche natale plonge notre âme dans des rêveries enchantées où tout se trouve: religion, famille, et le berceau et la tombe, et le passé et l'avenir.

CHATEAUBRIAND

(Commentaires)

Dans ces quelques lignes si mélodieuses tient une évocation de la vie saine et pure, au sein d'une nature paisible, amie. Le son de la cloche fait vibrer dans l'âme les émotions d'enfance si pleines de fraîcheur. Le passé ressuscite, sous l'empire d'un sentiment religieux et mélancolique, l'auteur attendri rapproche le berceau et la tombe, le passé et l'avenir. Tous les souvenirs de la religion et de la famille semblent renaître, s'éparpiller autour de lui aux tintements des cloches.

C.-J. et P.-B.

Examen en "Parler Français" (1)

Hier soir, ma tante m'envoie à la grocerie order des beans en can et du bal-au-nez. Je n'ai pas ces articles en stock, me dit le groceur, le commerce est bien slack. voyez-vous: la grocerie d'en face me fait opposition, mais les choses vont changer, on exproprie le propriétaire, les papiers ont été passés hier.

En sortant de là il m'a fallu entrer à la hardware acheter des bolts et des screws. Il y avait justement là un plombeur avec qui j'avais un compte à settler, mais comme il n'avait pas de change je lui ai dit d'envoyer un collecteur avec une lettre d'introduction et qu'il serait aussitôt payé.

Comme c'était un samedi soir, je suis passé à la barbe-shop me faire clipper et shéver. Par malheur, le clipper du barbier m'arrachait les cheveux au lieu de les couper, mais son safety-razor allait mieux. Enfin il m'a chargé cinquante cents pour me tailler le pinch. J'avais une lettre enregistrée à poster, il m'a bien fallu aller à la post-office. En passant auprès de la drill-shed, en face de la station de feu, il y avait une crowd rassemblée sur la rue. La cause: c'était un pick-poket qui avait volé le satchel d'une vieille et qui s'était réfugié sur le toit. Le policemen le poursuivait. Traqué partout, on le vit enfin redescendre par le fire-escape, mais un constable qui le watchait lui mit les hands-cuffs et au premier stand de charretier on le fit monter en cab pour le conduire en prison.

En revenant, je vis une énorme affiche sur la porte d'une pann-shop: "Grande vente à réduction", pouvait-on y lire de deux rues plus loin. J'entre, il y a là toutes sortes de bargains. J'achète des post-cartes illustrées, un magnifique coat à la dernière shape, des chaussures en cuir patente, un wrench pour réparer les pipes de ma fournaise. Enfin j'en ai tant acheté de ces belles choses qu'il me fut impossible de tout emporter moi-même; il me fallut donc téléphoner pour avoir une expresse afin de me faire délivrer mes marchandises, mais la ligne était engagée et j'ai dû m'adresser au boss d'un gros magasin de marchandises sèches qui pour cinq piastres cash m'a loué sa voiture. C'est ainsi que j'ai pu rentrer chez moi.

L.-D. S.

HYGIENE

Au commencement de cette année scolaire, nous prions les maîtres et les maîtresses de faire un examen aussi sérieux que possible de leurs enfants au point de vue de la santé.

Ces deux mois de vacances ont reposé l'esprit et le corps de l'élève: l'occasion est donc excellente pour faire cette observation qui consistera à s'assurer si cet enfant entend et voit normalement. L'enfant dont l'ouïe et la vue sont défectueuses sera placé plus près du tableau noir, dans une meilleure lumière et plus à la portée de la voix du maître.

Nous avons déjà parlé des enfants qui souffrent des végétations qui tapissent l'arrière-gorge; nous insistons sur l'extrême importance de faire traiter ces petits malades par un bon spécialiste. Cette affection est assez commune et elle enlève à celui qui en est victime ses meilleures facultés.

(1) Exercice qui a été donné dans une maison d'éducation de Montréal. Le meilleur résultat de cet exercice est de porter les enfants à remarquer les fautes contre la langue et à chercher le mot convenable.

En commençant cette année scolaire, prenons la résolution de surveiller soigneusement la ventilation et le chauffage de la classe, et cela dans l'intérêt du maître autant que dans celui de l'élève.

Ayons l'œil ouvert sur les risques des maladies contagieuses; exigeons de l'enfant une tenue propre; insistons pour que ses cheveux soient coupés ras et que ses mains soient toujours scrupuleusement propres.

Les lieux d'aisance exigent une surveillance de tous les jours; il est regrettable que l'on ne sache pas mieux comprendre ce devoir si important.

La chaudière à l'eau sera munie d'un bon couvercle et le gobelet placé à l'abri de la poussière. Cet appareil par trop primitif de la chaudière et de la tasse devrait être à jamais banni et remplacé par quelque chose de plus propre et de plus hygiénique.

En matière d'hygiène, il n'y a pas de détails mesquins et inutiles; chaque prescription a une grande importance parce qu'elle est règle et assure la santé et le bien-être de l'individu.

J.-G. PARADIS, M.D.

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

(Instructions officielles)

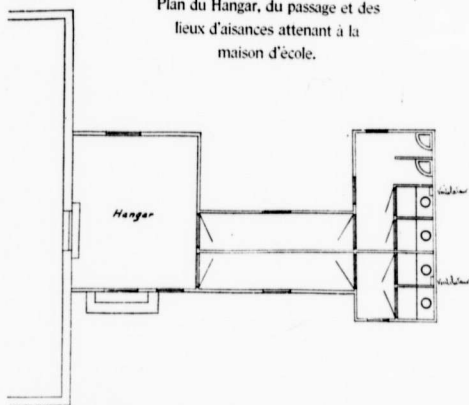
PLAN DU HANGAR, DU PASSAGE ET DES LIEUX D'AISANCE ATTENANT À LA MAISON D'ÉCOLE

Le hangar aura x pieds, le passage x pieds, les cabinets x pieds, comprenant sièges pour les filles et sièges et urinoirs pour les garçons. Ils seront séparés pour chaque sexe et par compartiments pour un seul enfant. Ces cabinets seront bien éclairés, les sièges et urinoirs à une hauteur convenant à la taille des enfants, les ouvertures auront des couvercles fixés au siège par des charnières ou couplets; les urinoirs seront en tôle galvanisée, l'entonnoir aura 14 pouces de diamètre et le tuyau conduisant de l'entonnoir à la fosse aura 4 pouces de diamètre.

Les ventilateurs des lieux d'aisance partiront de dessous les sièges et urinoirs et sortiront par la couverture. Si les cabinets n'ont que deux sièges et un urinoir, il y aura un ventilateur de 6 pouces de diamètre. S'ils ont plus de deux sièges et un urinoir, il y aura deux ventilateurs de 5 pouces de diamètre qui partiront de sous les sièges et rejoindront le ventilateur principal qui aura 10 pouces de diamètre et sortira au-dessus du toit.

Ces instructions et les plans doivent être strictement suivis.

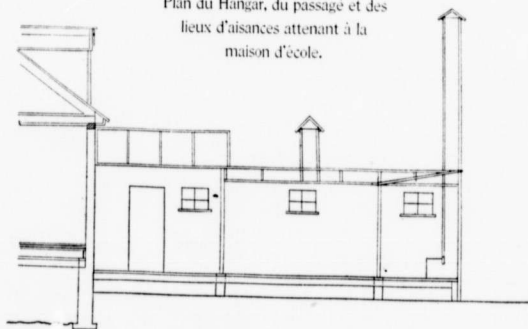
Plan du Hangar, du passage et des lieux d'aisances appartenant à la maison d'école.



Plan du Hangar, du passage et des lieux d'aisances appartenant à la maison d'école.



Plan du Hangar, du passage et des lieux d'aisances appartenant à la maison d'école.



Bureau central des examinateurs catholiques

SESSION DE JUIN 1916

Cette année 2,430 aspirants et aspirantes ont été admis à subir des examens. Ces candidats se répartissent comme suit:

230 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique);

941 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle);

1,259 pour le diplôme d'école primaire élémentaire.

1,781 ont subi leurs examens avec succès, savoir:

925 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,

678 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire,

178 pour le diplôme d'école primaire supérieur.

De ce nombre étaient des reprises, c'est-à-dire des candidats qui, l'année précédente, avaient échoué sur une ou plusieurs matières.

639 n'ont pas réussi, savoir:

324 pour le brevet d'école élémentaire,

263 pour le brevet d'école intermédiaire,

52 pour le brevet d'école supérieure (académique).

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Prières et catéchisme.	Bien	Bien	Bien
Lecture française.	Bien	Très bien	Très bien
Lecture latine.	Bien	Très bien	Très bien
Grammaire française et analyse.	Très bien	Très bien	Très bien
Dictée française.	Bien	Faible	Plus que bien
Écriture.	Passable	Passable	Faible
Littérature (préceptes).	Faible	Bien	Très bien
Composition française.	Bien	Bien	Bien
Histoire Sainte.	Très bien	Très bien	Bien
Histoire du Canada.	Très bien	Très bien	Très bien
Géographie.	Faible	Passable	Faible
Instruction civique.	Bien	Bien	Bien
Arithmétique.	Bien	Très bien	Très bien
Calcul mental.	Bien	Très bien	Très bien
Toisé.		Assez bien	
Toisé et géométrie.			Bien
Comptabilité.	Bien	Très bien	Très bien
Pédagogie.	Très bien	Bien	Très bien
Agriculture.	Faible	Faible	Faible
<i>Sciences naturelles:</i>			
Zoologie et botanique.	Plus que bien		
Zoologie, botanique et cosmographie.		Très bien	Très bien
Hygiène.	Passable	Très bien	Très bien
Bienséances.	Bien	Bien	Bien
Dessin.	Bien	Très bien	Bien
Histoire de France.		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre.		Très bien	Très bien
Histoire des États-Unis.	Bien	Très bien	Très bien
Histoire ancienne.			Très bien

Histoire de l'Église		Médiocre
Algèbre	Faible	Bien
Trigonométrie		Plus que bien
Physique		Bien
Cosmographie		Bien
Philosophie		Plus que bien

LANGUE ANGLAISE

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Grammaire anglaise	Faible	Bien	Mal
Dictée anglaise	Bien	Bien	Bien
Composition anglaise	Très bien	Bien	Très bien
Littérature anglaise	Bien	Faible	Bien

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise	Faible	Bien	Faible
Dictée anglaise	Assez bien	Bien	Passable
Composition anglaise	Très mal	Faible	Passable

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Écriture, Littérature (précéptes), Géographie, Agriculture, Hygiène—BREVET INTERMÉDIAIRE: Dictée, Écriture, Géographie, Agriculture, Algèbre.—BREVET SUPÉRIEUR: Écriture, Géographie, Agriculture et Histoire de l'Église.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Grammaire anglaise et Composition anglaise pour les aspirants de langue française, Grammaire et Littérature pour les aspirants de langue anglaise.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Composition anglaise pour les aspirants de langue française; Littérature anglaise pour les aspirants de langue anglaise.—BREVET SUPÉRIEUR: Grammaire, Dictée et Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire pour les aspirants de langue anglaise.

Vu la mise en vigueur du nouveau programme, le Bureau, pour cette année seulement, a apprécié avec la plus grande bienveillance les compositions d'Histoire des États-Unis à l'élémentaire; d'Algèbre au brevet modèle et de trigonométrie au brevet académique.

Les réponses aux questions de pédagogie (brevet modèle) ne dénotent pas assez de travail personnel de la part des aspirants. Plusieurs se contentent de réciter le manuel avec plus ou moins d'à-propos. A l'avenir, le Bureau se montrera sévère sur ce point.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1916

CHICOUTIMI

COURS SUPÉRIEUR

Académique français-anglais.—Avec grande distinction—Mlle Bernadette Jean.

Académique français, modèle anglais.—Avec grande distinction—Mlle Bernadette Jean.

Académique français.—Avec grande distinction—Mlles Marguerite-Marie Mathieu, Marguerite-Marie Potvin, Blanche Pedneault.

COURS INTERMÉDIAIRE

Modèle français, élémentaire anglais.—Avec grande distinction—Mlle Berthe Larouche.

Modèle français.—Avec grande distinction.—Mlle Cécile Dufour.

Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Claudia Boivin.

Modèle français.—Avec distinction—Mlles Hélène Gravel, Irma Martel, Marie-Anna Piuze, Hélène Tremblay, Emélie Bergeron.

Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Marie-Jeanne Savard.

Modèle français.—Avec distinction—Mlles Mathilde Fortin, Hirie Savard.

Modèle français.—Mlle Rosana Bonneau.

Modèle français, élémentaire anglais.—Mlle Yvonne Girard.

Modèle français.—Mlles Antoinette Larouche, Stella Larouche, Laura Lavoie, Adéla Tremblay.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Élémentaire français-anglais.—Avec grande distinction—Mlle Marie-Berthe Tremblay.

Élémentaire français.—Avec grande distinction—Mlles Lucie-Anna Tremblay, Gilberte Cossette, Alexina Tremblay.

Élémentaire français.—Avec distinction—Mlles Anna Gauthier, Blandine Boivin, Eva Perron, Elisabeth Bouchard, Anna Gagné, Rose-Alma Gagnon, Rose-Irma Gagnon, Berthe Tremblay, Anna-Marie Bouliane, Enyde Bergeron, Yvonne Leclerc, Julie-Anna Boudreault, Rosaba Harvey, Alberta Bilodeau, Marguerite-Marie Gauthier, Marie-Ange Lavoie, Bertha Croft, Blanche-Yvonne Hébert, Joséphine Dallaire, Léontine Lespérance, Yvonne Harvey, Diana Rioux.

Élémentaire français.—Mlles Lumina Lalancette, Yvonne Fournier, Rosanna Larouche.

TROIS-RIVIÈRES

COURS SUPÉRIEUR

Avec grande distinction.—Mlles Adrienne Caron (*modèle anglais*), Lætitia Lemyre.

Avec distinction.—Mlles Émilie Fleurent, Marie-Ange Lamy, Marie-Anna Lefebvre, Marie-Laure Carufel, Lucie-Anne Bruneau, Augustine Perreault.

COURS INTERMÉDIAIRE

Avec grande distinction.—Mlles Cécile Marchand (*modèle anglais*), Aline Lymburner (*élémentaire anglais*) Alice Pellerin.

Avec distinction.—Mlles Eva Tousignant, Marguerite Trépanier (*élémentaire anglais, avec distinction*), Corinne Robitaille, Cora Lavallée (*élémentaire anglais*), Laura Buist, Laurette Garceau, Aldéa Trudel, Alphonsine Bourgia, Malvina Rochon, Marie-Louise Baril, Aimée Trudel, Juliette Beaudry, Angèle Marchand, Bibiane Lacourse.

Satisfaisant.—Mlle Marie-Claire Héroux.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Avec grande distinction.—Mlles Marie-Anna Lavaute, Marie-Louise Ducharme.

Avec distinction.—Mlles Béatrice Lord, Léontine St-Arnaud, Yvonne Morel, Antoinette Leblanc, Jeannette Rivard, Adèle Beaudet, Cécile Lamothe, Annie Fleurent, Bernadette Bourassa, Donia Milot, Cécile Leblanc, Marthe Rheault, Alice Veilleux, Lédina Labarre, Rosa Bélanger, Jeanne Bellemare, Jessie Tousignant, Eveline Lamothe, Léonide Frigon, Angéline Cormier, Imelda Lefebvre, Virginie Cantin, Lucille Bourassa.

Satisfaisant.—Mlles Béatrice Frigon, Olivine Lépine, Eva Ayotte, Yvonne Aubry, Marie St-Arnaud, Yvonne Doyon.

SAINT-PASCAL

ELÈVES	DIPLÔMES CLASSIQUES	MÉNAGERS	ANGLAIS
Ern. Mignault	Prim. élément.	Gde distinct.	Prim. élém.
M. Mignault	"	Distinction	"
J. Normand	"	"	"
C. Garon	"	"	P. élément. Distinct.
Y. Lemay	"	"	"
Adèle Duval	"	"	"
C. Blais	"	"	"
E. Michaud	"	"	"
Lydia Pagé	"	"	P. élément Distinct.
G. Deschênes	"	"	"
Eliz. Gagné	"	"	"
M. Levasseur	"	"	"
Eva Morin	"	"	"
M-A Langevin	Prim. interméd.	Gde distinct.	Prim. interm. P. interm. Distinct.
C. Viel	"	"	"
L. Giasson	"	Distinction	P. élément. Distinction P. élément.
J. Pettigrew	"	"	P. interméd. P. interm.
Bl. Morneau	"	"	P. élément.
B. Parent	"	"	"
L. Desjardins	"	"	P. interméd. Distinction P. élément. Distinct.
Anna Rivard	"	"	"
T. Catellier	"	"	P. interm.
M.-B. Raymond	"	"	P. élément.
Julia Doré	"	"	"
R. Breton	"	"	P. élément.
M. Paquet	"	"	"
E. Bouchard	"	"	P. interméd.
A.-M. Gagné	"	"	P.
Marg. Nicole	"	"	"
M.-P. Côté	"	"	P. élément.
B. Mercier	"	"	P. interméd.
E. LeBlanc	Prim. supérieur	Gde distinct.	Prim. supér. P. interm. Distinction
R.-M. Talbot	"	Distinction	P. intermédia. P. élément.
L. Blondeau	"	"	P. supérieur Distinction
J. Talbot	"	"	P. interméd. P. interméd. Distinct.
E. Deschênes	"	"	"
L. St-Cyr	"	"	P. supérieur
Jeanne Blais	"	"	P. interméd.
D. Anctil	"	"	P. supérieur
Laura Lavoie	"	"	"

COURS NORMAL MÉNAGER

A. Verreau	Primaire intermédiaire	Grande distinction.
T. Perrault	"	"
E. Chenel	Primaire élémentaire	Distinction
Marg. Dero	"	"
J. Desjardins	"	"

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA CLASSE AU POINT DE VUE SURNATUREL

MOYENS DE RÉALISER L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

LA PRIÈRE.— Priez après la classe

Tout d'abord, faites bien prier vos élèves. Après chaque leçon, que leur cœur s'élançe vers Dieu pour lui rendre grâce de ce qu'ils viennent d'apprendre.

Faites-les prier pour demander la grâce de mettre en pratique les bons conseils que vous leur avez donnés, d'exécuter les bonnes résolutions que vous leur avez inspirées.

Afin de leur faciliter le moyen d'élever leur cœur vers Dieu, donnez-leur un *bouquet spirituel* c'est-à-dire une pensée, une maxime de la Sainte Écriture, et des saints.

Exhortez-les aussi à remercier Dieu sans cesse des bienfaits qu'ils reçoivent à chaque instant de sa bonté inépuisable.

Que la classe se termine par une prière fervente qui soit comme la *consécration finale* d'une

journée employée tout entière au service de Dieu.

Et maintenant, maître chrétien, après avoir pris un repos bien mérité, allez retremper dans la prière et dans l'étude vos forces spirituelles affaiblies par le labeur pénible de la journée. Allez goûter ce calme intérieur si favorable pour remettre votre volonté sous l'action de la grâce, pour reprendre la pleine possession de vos facultés, pour renouveler la provision de vos énergies morales.

Vous avez à pleines mains répandu la semence, priez le Seigneur de la féconder, de la faire lever dans les jeunes âmes confiées à vos soins, et de lui faire produire des fruits pour la vie éternelle.

Et après les heures silencieuses de la prière, de la méditation et du travail, vous irez de nouveau devant vos élèves, le visage rayonnant de conviction animer vos paroles, et vous verserez dans les âmes "les eaux les plus pures de la religion et de la morale".

FRÈRE P.-G.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LE TEMPS

Une année est l'espace de douze mois. Les mois sont divisés en semaines. Les semaines sont divisées en jours. Il y a sept jours dans une semaine et trente ou trente-un jours dans un mois. Le mois de février a vingt-huit jours, quelquefois vingt-neuf.

Un jour se compose de vingt-quatre heures. Les heures se divisent en soixante minutes et es minutes en soixantes secondes. Il faut lent ans pour faire un siècle.

EXERCICES.—Résumer la dictée, en disant ce que c'est que: une année,—un mois,—un jour, etc.

II

LE LIÈVRE

Le lièvre ressemble beaucoup au lapin. Il habite dans les buissons, sur la lisière des bois. Timide et craintif, il n'ose sortir que la nuit pour chercher sa nourriture. Il court très rapidement et échappe bien souvent au chasseur par la fuite. Son poil est utilisé par le chapelier.

EXERCICES.—1. Nommer les petits du lièvre, du lapin.—2. Différence entre *craintif* et *timide*. Féminin des adjectifs en f.—3. Expliquer les mots *nuit*, *nocturne*; opposer les mots *jour*, *diurne*.—4. Relever la dictée au pluriel.

RÉDACTION

RECHERCHEZ LES BONNES COMPAGNIES

Une feuille presque sèche répandait une odeur douce, très agréable. Une personne ramassa cette feuille, en respira le parfum et lui dit : « Tu as un bien doux parfum, es-tu la rose ? » — Non, répondit la feuille, je ne suis pas la rose, mais j'ai vécu quelque temps avec elle ; c'est là la cause du doux parfum que je répands'.

Nous prenons facilement les habitudes des personnes que nous fréquentons ; malheureusement, nous les imitons plus souvent dans leurs vices que dans leurs belles actions. Il faut donc éviter les mauvaises compagnies. Quand on ne connaît pas quelqu'un par ses actions, on croit le connaître par les lieux et les personnes qu'il visite.

QUESTIONNAIRE.—Que dit-on d'une feuille ? Que dit une personne en ramassant cette feuille ? Que répondit la feuille ? De qui prenons-nous les habitudes ? Quelles compagnies faut-il rechercher ? Quelles compagnies faut-il éviter ?

CANEVAS.—Une feuille répand un parfum. Question qu'on lui fait. Réponse de la feuille. Conclusion pour le choix des compagnies.

Cours moyen

DICTÉE

AU ROSSIGNOL

Petit rossignol, tu effaces tous les autres oiseaux par la prodigieuse variété de ton ramage ! Tu charmes toujours et ne te répètes jamais ; si tu redis quelque passage, tu sais l'animer d'un accent nouveau et tu l'embellis de nouveaux agréments. Tu réussis dans tous les genres, tous les caractères et, de plus, tu en augmentes l'effet. Chantre du printemps, te prépares-tu à chanter l'hymne de la nature, tu commences par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme si tu voulais essayer ton instrument et intéresser ceux qui t'écoutent ; mais ensuite prenant de l'assurance, tu t'animes par degrés, tu t'échauffes et bientôt se déploient dans

leur plénitude toutes les ressources de ton incomparable organe.

(D'après BUFFON.)

EXPLICATIONS.—1. *Ramage*: chant des oiseaux. *Verbe* ? (*ramager*).—2. *Hymne*: chant en l'honneur de la divinité. *Hymne*, chant d'église, est féminin.—3. *Prélude*: ce qui précède, ce qui prépare une chose.

RÉCITATION ET EXERCICE D'INVENTION

AIME LE TRAVAIL

Te voilà grand, mon fils ; bientôt l'*adolescence* Pour toi va succéder à la *folâtre enfance*.
Deux chemins s'offriront à tes pas désormais :
Prends garde, cher enfant, de choisir le mauvais !
Crois mon *expérience* et surtout ma tendresse.
Deux défauts te perdront, l'orgueil et la paresse ;
Tâche d'en triompher. Va, tu le peux encore.
Songe que le travail est la seule richesse
Que ne ravissent point les *caprices du sort*.

E. MOREAU

EXPLICATIONS.—*Adolescence*: âge de l'homme qui va de 14 à 22 ans.—*Enfance folâtre*: c'est l'âge où l'on aime à jouer, où l'on n'est pas encore à même de réflexion, d'actions sérieuses, graves ; à cet âge on ne songe qu'au présent, on n'est pas capable de prévoir l'avenir.—*Deux chemins*: le chemin de la vertu et celui du vice, du bien et du mal, du ciel et de l'enfer. Devant ces deux chemins l'hésitation n'est pas possible.—*Mon expérience*: la connaissance des choses que j'ai acquises dans le cours de ma vie par l'observation et par la pratique.—*Tu le peux encore*: tu peux te corriger de tes défauts, car tu es jeune encore ; devenu vieux on s'en défait très difficilement.—*Sort*: ce que nous appelons les *caprices du sort*, ce sont des événements qui arrivent fortuitement, sans qu'ils soient le résultat de notre conduite ; mais le sort ou le hasard ne sont rien : tout arrive par la permission de Dieu. Donc dans tout événement heureux ou malheureux, adorons la volonté de Dieu.

QUESTIONS.—Quel âge succède à l'enfance ?
—Quels chemins se présentent à l'adolescent ?
—Nommez les deux grands défauts qui perdent les jeunes gens.—Quelle est la richesse que rien ne peut nous ravir ?—Pourquoi ?

Cours supérieur

DICTÉES

I

LES ÉTOILES

C'est un charme toujours nouveau pour moi, que celui de contempler le ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage, ni même une simple promenade nocturne, sans payer le tribut propre d'admiration que je dois aux merveilles du firmament. Quoique je sente toute l'impuissance de ma pensée dans ces hautes méditations, je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper. J'aime à penser que ce n'est point le hasard qui conduit jusqu'à mes yeux cette émanation des mondes éloignés, et chaque étoile verse, avec sa lumière, un rayon d'espérance dans mon cœur. Eh quoi! ces merveilles n'auraient-elles d'autre rapport avec moi que celui de briller à mes yeux? et ma pensée qui s'élève jusqu'à elles, mon cœur qui s'émeut à leur aspect, leur seraient-ils étrangers?... Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel, et les referme pour toujours; mais, pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel et depuis les bornes de l'univers, un rayon consolateur part de chaque monde et vient frapper ses regards, pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'immensité et lui, et qu'il est associé à l'éternité.

XAVIER de MAÏTRE

II

LA PRAIRIE

Etrange pays, en vérité!

Il y a des jours et des nuits que nous courons à toute vitesse dans un train rapide, et quand nous regardons aux fenêtres de notre charpalais, nous pourrions croire que nous sommes toujours au même endroit, car l'horizon est toujours le même. C'est toujours la Prairie étendant à l'infini, dans toutes les directions, ses vastes solitudes inondées de lumière.

Incommensurable tapis, tantôt vert, tantôt jaunâtre et brûlé par le soleil, tantôt plaqué d'immenses taches noires où le feu a passé.

Ici apparaissent de petits lacs desséchés, dont le lit couvert d'une couche de sel toute crevassée, est blanc comme la neige. Là, sourient, comme des champs de fleurs rouges, des bas-fonds dont les eaux saturées d'alcali ont rougi les herbes. Plus loin brillent, comme de larges plaques d'argent, de vrais lacs dormants, où s'abattent des milliers de canards et d'oies sauvages. Et la Prairie s'allonge toujours solitaire, monotone, silencieuse. Le sol n'est pas tourmenté, mais légèrement inégal, bossué, onduleux, multipliant ses plis comme l'océan ses vagues, et déroulant à l'horizon ses innombrables collines, jaunes, vertes, émaillées de fleurs sauvages, ou noircies par quelque incendie. Aussi loin que la vue peut s'étendre, pas un bouquet d'arbres ne vient reposer le regard. C'est le désert sans bornes, sans habitants, sans autre végétation que des fleurs sauvages émaillant le foin follet des sables, ou le foin plat des grèves.

A.-B. ROUTHIER,

(De Québec à Victoria.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Etrange pays, en vérité!* Analysez cette proposition: Le sujet et le verbe sont sous-entendus: *c'* (sujet), *est* (verbe), un *étrange pays* (attribut de *c'*) en *vérité* (locution adverbiale de certitude pour affirmer davantage).—*Il y a... que*: Remplacez ces autres mots par un seul: Depuis...—*courons, regardons, pourrions*: Donnez l'infinitif de ces trois verbes: *Courir, regarder, pouvoir*. Conjuguez-les ensemble à différents temps: Je cours, tu regardes, il peut... nous courrions, vous regardâtes, ils purent... Je courrai, tu regarderas, il pourra... que nous courrions, que vous regardiez, qu'ils puissent; etc.—*La Prairie*: pourquoi la majuscule? la *Prairie* désigne ici une contrée tout entière, c'est un nom propre.—*Incommensurable tapis*... où sont le sujet et le verbe de toute cette phrase? Sous-entendus, comme dans la première proposition du texte. Que signifie *incommensurable*? qui ne peut être mesuré.—*toute crevassée*: quelle est la fonction? qualificatif de *couche*. Pourquoi *toute*? Quelque adjectif le mot *tout* varie ici par euphonie, étant devant un adjectif féminin qui commence par une consonne.—*Sourient*: quel est le sujet? des *bas-fonds*. Conjuguer ce verbe à différents temps. Remarque sur les expressions incorrectes qu'on entend souvent: ils *risent* de moi, ils *jouent* mal, ces personnes *sourissent*;

etc.—*Saturées d'alcali*: expliquez cette expression: l'*alcali* est un gaz d'une odeur forte et piquante qui provoque les larmes; on le nomme aussi *gaz ammoniac*, ou simplement *ammoniaque*; il se dissout dans l'eau qui en est saturée lorsqu'elle en a dissous autant qu'elle peut en contenir.—*dormants*: justifiez l'accord: *dormants* est ici un adjectif; on pourrait dire des *lacs tranquilles*.—*Monotone*: uniforme, sans variété, ayant toujours le même aspect.—*bossué*: différence entre bossuer et bosseler? *bossuer* c'est faire des bosses par accidents; *bosseler*, c'est faire le travail qui consiste à repousser le métal du dedans au dehors pour faire saillir les ornements. Ce travail est le *bosselage* ou *repoussage*.—vient: donnez différentes formes de ce verbe irrégulier: *venant*, *je viens*, ils *viennent*, *je vins*, *je viendrai*, que *je vienne*, que nous *venions*; etc.

ANALYSE

"Aussi loin que la vue peut s'étendre, pas un bouquet d'arbres ne vient reposer le regard."

Deux propositions: une principale et une complétive circonstancielle.

PRINCIPALE—Pas un bouquet d'arbres ne vient reposer le regard.

COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE—Aussi loin que la vue peut s'étendre.

Aussi loin que est une locution conjonctive qui sert à rattacher la complétive; elle est placée en tête par inversion.

Pas un (aucun) est un adjectif indéfini qui détermine bouquet.

Ne: négation qui modifie *vient*.

Reposer: est un complément indirect de *vient*. (*pour reposer*).

S'étendre: complément direct de *peut*. (*s'* compl. dir. de *étendre*).

Telles sont, croyons-nous, les principales difficultés que l'on peut rencontrer dans l'analyse de cette phrase.

COMPOSITION

LE DESSIN

CANEVAS.—Léon annonce à sa sœur l'ouverture du cours de dessin... Il a beaucoup de goût pour cette partie... il la trouve nécessaire, agréable et utile... il voudrait, au dépens des autres branches, allonger le temps des classes de dessin... Finale tendre et affectueuse...

Ma chère Marie,

Je t'ai promis de te raconter ce que nous ferions de nouveau à l'école, je te satisferai avec plaisir; cela me procurera le plaisir de recevoir tes lettres; tu sais si j'en suis friand! Aujourd'hui a commencé le cours de dessin; j'ai pour cette branche un goût très prononcé, et je me propose de m'y appliquer beaucoup. N'est-ce pas charmant de reproduire ce que l'on a sous les yeux, et de rendre sensibles ses idées et ses projets?

Et que de professions exigent le dessin! Un de mes camarades se propose d'être orfèvre et il s'applique surtout au dessin d'ornement, dans ce qu'il a de plus fin et de plus gracieux; un autre veut être mécanicien et il fait de magnifiques planches d'ensemble et de détails de machines.

Moi, je ne sais pas encore à quoi je me destinerai. En attendant j'aime le dessin pour le dessin même. Je me sens un goût très prononcé pour le paysage.

Je trouve trop court le temps que nous consacrons au dessin. Volontiers je rognerais un peu l'étude de la grammaire et celle de l'arithmétique pour crayonner plus longtemps; mais les maîtres, ayant pour devoir de ne pas toujours tenir compte des goûts de leurs élèves, je crains bien de ne pas obtenir ce que je désire.

Adieu, ma chère petite sœur, je t'embrasse bien fort en attendant l'heureux jour où les vacances nous réuniront.

Ton frère affectionné,

LÉON

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

GRICULTURE

DICTÉES

I

SOUHAIITS

Si j'étais grand, j'aurais un beau jardin; j'aurais des fleurs par milliers et milliers. J'aurais le plaisir d'arroser moi-même mon parterre; je verrais les papillons et je suivrais le vol des abeilles qui viendraient se poser sur mes plus jolies plantes. Comme j'aurais soin de mes fleurs. Quel bonheur de pouvoir cueillir les plus belles roses pour les offrir à ma mère chérie! Oui, si j'étais grand, j'aurais un beau jardin; j'aurais des fleurs par milliers et milliers.

EXERCICES.—Mettre la dictée à la première personne du pluriel: Si nous étions grands, nous aurions un beau jardin, etc.

II

LES ANIMAUX UTILES

La plupart des animaux utiles vivent en dehors de nos demeures. Les uns peuvent

nous rendre certains services: la chouette, le hibou préservent nos récoltes; le pinson, le rouge-gorge font la chasse aux chenilles et aux insectes qui attaquent les arbres fruitiers ou les plantes.

Notre intérêt nous commande de protéger les animaux qui nous viennent en aide dans notre lutte contre les espèces nuisibles. Il ne faut donc pas seulement ne pas les détruire ou les tourmenter, mais encore faire ce qui dépend de nous pour assurer leur propagation et augmenter le nombre de nos auxiliaires. Ce n'est pas seulement notre intérêt qui nous commande d'agir ainsi envers les animaux utiles, c'est encore notre devoir, car un homme raisonnable doit rendre le bien pour le bien.

QUESTIONS.—1° Comment s'accorde le verbe après le collectif la plupart?—Rappelez les règles d'accord du verbe après un collectif.—2° Quel est le pluriel de *hibou*?—Rappelez la règle et les exceptions.—3° Dites le sens de *aide* au masculin et au féminin.—4° Analyser la première phrase.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Combien aura-t-on de livres de fromage à \$0.15 la livre pour \$1920 ?
Solution: $\$1920 \div 0.15 = 12800$ livres. *Rép.*

2. On a payé \$27.01 pour 4 pièces de toile contenant chacune 9.125 verges. Combien coûte la verge de cette étoffe ?

Solution: $\$27.01 \div (9.125 \times 4) = 27.01 \div 36.5 = \0.74 . *Rép.*

3. On a partagé 4665 pommes entre un certain nombre d'enfants. Il manque 39 pommes pour pouvoir en donner 56 à chacun. Combien y a-t-il d'enfants ?

Solution: $4665 + 39 = 4704$ pommes.
 $4704 \div 56 = 84$ enfants. *Rép.*

4. Une longueur qui a exactement 376.27 verges a été mesurée avec une verge qui n'est pas juste; on a trouvé dans cette mesure 382 verges. La verge dont on s'est servi est-elle trop courte ou trop longue, et de combien?

Solution: Si la verge avait été juste on aurait trouvé 376.27 verges, si elle avait été trop longue on aurait trouvé moins que 376.27; puisqu'on a trouvé plus que 376.27, elle est trop courte. *Rép.*

Solution: $382 - 376.27 = 5.73$.

$5.73 \div 382 = 0.015$ de verge trop courte. *Rép.*

Preuve: 1 verge - 0.015 de verge = 0.985 de verge.
 $376.27 \div 0.985 = 382$.

5. On a échangé 15 verges de toile à \$0.44 la verge contre 20 verges de calicot. Quelle est la valeur de la verge de calicot?

Solution: $(\$0.44 \times 15) \div 20 = 6.60 \div 20 = \0.33 . *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A résoudre: $[18\frac{5}{8} + 7\frac{5}{8} + 12\frac{2}{8} - (8\frac{3}{4} - 5\frac{2}{8})] \div (4\frac{2}{8} \times \frac{3}{8})$

Solution: $18\frac{5}{8} + 7\frac{5}{8} + 12\frac{2}{8} = 18\frac{20}{8} + 7\frac{10}{8} + 12\frac{2}{8} = 37\frac{32}{8} = 39\frac{1}{4}$;

$(8\frac{3}{4} - 5\frac{2}{8}) = 8\frac{6}{8} - 5\frac{2}{8} = 3\frac{4}{8}$;

$(4\frac{2}{8} \times \frac{3}{8}) = \frac{14}{8} \times \frac{3}{8} = \frac{42}{64}$;

$(39\frac{1}{4} - 3\frac{4}{8}) \div \frac{42}{64} = (39\frac{2}{4} - 3\frac{2}{4}) \div \frac{42}{64} = 35\frac{4}{4} \div \frac{42}{64} = \frac{2568}{14} \times \frac{8}{14} =$
 $\frac{2568}{7} \times \frac{5}{14} = \frac{12840}{98} = 12\frac{719}{49}$. *Rép.*

2. A résoudre: $(24.0375 \times 6.5) \div 0.075$.

Solution: $24.0375 \times 6.5 = 156.24375$;

$156.24375 \div 0.075 = 2083.25$. *Rép.*

3. Une personne a dépensé, dans une année, $\frac{1}{8}$ de son gain pour sa nourriture, $\frac{1}{5}$ pour son logement et $\frac{1}{11}$ pour les menus frais. Il lui reste \$496. Combien gagne-t-elle par heure, si elle travaille 300 jours par an et 8 heures par jour?

Solution: $\frac{1}{8} + \frac{1}{5} + \frac{1}{11} = \frac{55+33+15}{165} = \frac{103}{165}$ du gain total.

$\frac{165}{165} - \frac{103}{165} = \frac{62}{165}$ la partie non dépensée.

$\frac{62}{165}$ du gain total = \$496;

$\frac{1}{165}$ du gain total = $\frac{496}{62}$;

$\frac{165}{165}$ du gain total = $\frac{496 \times 165}{62} = 8 \times 165 = \1320 , le gain total.

$\$1320 \div (300 \times 8) = \$1320 \div 2400 = \$0.55$. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Une pièce de toile écrue perd $14\frac{2}{7}\%$ de sa longueur par le blanchissage. Y a-t-il avantage à acheter de la toile écrue à \$0.35 la verge ou de la toile blanchie à \$0.45 la verge? Quelle est la différence sur $28\frac{3}{4}$ verges de toile écrue?

Solution: $1 - 14\frac{2}{7}\% = 0.85\frac{5}{7}$.

1 verge de toile écrue = $0.85\frac{5}{7}$ vge de toile blanchie. $28\frac{3}{4}$ verges de toile écrue = $0.85\frac{5}{7} \times 28\frac{3}{4} = 24\frac{9}{4}$ verges de toile blanchie.

$24\frac{9}{4}$ verges de toile écrue donnent $24\frac{9}{4}$ verges de toile blanchie et coûtent $\$0.35 \times 28\frac{3}{4} = \$0.35 \times \frac{115}{4} = \$10.06\frac{1}{4}$.

$24\frac{9}{4}$ verges de toile blanchie à \$0.45 coûtent:

$\$0.45 \times 24\frac{9}{4} = \$0.45 \times \frac{99}{4} = \frac{155.25}{4} = \$11.08\frac{1}{4}$.

$\$11.08\frac{1}{4} - \$10.06\frac{1}{4} = \$1.02\frac{1}{2}$.

Il y a avantage à acheter de la toile écrue et le bénéfice sur $28\frac{3}{4}$ verges est de $\$1.02\frac{1}{2}$. *Rép.*

2. Un capitaliste place les $\frac{3}{8}$ d'une certaine somme à $4\frac{1}{2}\%$ et le reste à 6% . La différence entre les revenus des placements est de \$247.50. On demande le montant de chaque placement.

Solution: Les $\frac{3}{8}$ d'une somme à $4\frac{1}{2}\%$ rapportent autant que toute la somme placée aux $\frac{3}{8}$ de $4\frac{1}{2}\%$ = toute la somme à $\frac{3}{8} \times .045 = \frac{13.5}{8} = 0.01\frac{1}{8}$.

$\frac{5}{8} - \frac{3}{8} = \frac{2}{8}$, le reste.

$\frac{5}{8}$ à 6% = toute la somme aux $\frac{5}{8}$ de 6% = toute la somme à $\frac{5}{8} \times 0.06 = 0.03\frac{3}{4}$.

$0.03\frac{3}{4} - 0.01\frac{1}{8} = 0.02\frac{1}{8}$.

$\$247.50 \div 0.02\frac{1}{8} = 3960.00 \div 0.33 = \12000 , la somme totale.

$\frac{3}{8}$ de \$12000 = \$4500, la somme placée à $4\frac{1}{2}\%$. *Rép.*

$\frac{5}{8}$ de \$12000 = \$7500, la somme placée à 6% . *Rép.*

Autrement: Soit \$8, la somme totale; alors \$3 la partie placée à $4\frac{1}{2}\%$ et \$5 celle placée à 6% .

$\$3 \times 0.045 = \0.135 , ce que rapporte le 1er placement.

$\$5 \times 0.06 = \0.30 , ce que rapporte le 2e placement.

$\$0.30 - \$0.135 = \$0.165$, la différence si le capital total avait été de \$8.

$(\$247.50 \div \$0.165) \times 8 = 1500 \times 8 = \12000 le capital total. *Rép.*
Etc., etc.

3. Un billet à 219 jours, escompté à la banque, à 6% a rapporté \$2271.184. Pour quelle somme ce billet était-il fait?

(Les jours de grace sont compris dans les 219 jours)

Solution: L'escompte de banque de \$1, à 6%, pour 219 jours = $(0.06 \times 219) \div 365 = (0.06 \times 3) \div 5 = \$0.18 \div 5 = \$0.036$.

\$1 - \$0.036 = \$0.964, ce que rapporterait un billet de \$1 escompté, à la banque, à 6%, pour 219 jours.

$$\$2271.184 \div 0.964 = \$2356. \quad \text{Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Si aux $\frac{3}{4}$ du plus grand de deux nombre on ajoute le $\frac{1}{6}$ du plus petit, la somme égalera 21; si on soustrait les $\frac{2}{3}$ du plus petit de la $\frac{1}{2}$ du plus grand, le reste égalera zéro. Quels sont ces nombres ?

Solution: Soient x le grand nombre et y le petit.

$$\frac{3x}{4} + \frac{y}{6} = 21 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x}{2} - \frac{2y}{3} = 0 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 12 et (2) par 18 on a :

$$9x + 2y = 252 \dots\dots\dots (3)$$

$$9x - 12y = 0 \dots\dots\dots (4)$$

Soustrayant (4) de (3) on a :

$$14y = 252 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{D'où } y = 252 \div 14 = 18 \dots\dots\dots \text{Rép.} \dots\dots (6)$$

Substituant 36, la valeur de $2y$ à $2y$ dans (3) on a :

$$9x + 36 = 252 \dots\dots\dots (3)$$

$$9x = 252 - 36 = 216 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{D'où } x = 216 \div 9 = 24 \dots\dots\dots \text{Rép.} \dots\dots (8)$$

2. Un fils a 18 ans et son père a trois fois son âge. Dans combien d'années le père n'aura-t-il que deux fois l'âge du fils ?

Solution: Soit x le nombre d'années.

$$2(18 + x) = 54 + x.$$

$$36 + 2x = 54 + x.$$

$$2x - x = 54 - 36 = 18 \text{ ans.} \quad \text{Rép.}$$

3. A résoudre: (1) $\frac{x}{2} + \frac{8y}{9} = 34$;

$$(2) \frac{3x}{4} - \frac{2y}{3} = 15.$$

$$\text{Solution: } \frac{x}{2} + \frac{8y}{9} = 34 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{3x}{4} - \frac{2y}{3} = 15 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 18 et (2) par 12 on a :

$$9x + 16y = 612 \dots\dots\dots (3)$$

$$9x - 8y = 180 \dots\dots\dots (4)$$

Soustrayant (4) de (3) on a :

$$24y = 432 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{D'où } y = 432 \div 24 = 18 \dots\dots\dots (\text{Rép.}) \dots\dots (6)$$

Substituant 288 la valeur de $16y$ à $16y$ dans (3) on a :

$$9x + 288 = 612 \dots\dots\dots (3)$$

$$9x = 612 - 288 = 324 \dots\dots\dots (7)$$

$$D'où x = 324 \div 9 = 36 \dots\dots\dots (R\acute{e}p.) \dots (8)$$

GEOMETRIE

1. La surface d'un champ rectangulaire est de 138624 pieds, et la largeur est à la longueur comme 2 à 3. Quelles en sont les dimensions ?

Solution: $\frac{2}{3}$ de 138624 = $2 \times 46208 = 92416$, surface d'un champ carré dont le côté égale la largeur du champ dont il s'agit de trouver les dimensions. La racine carrée de 92416 = 304, la largeur du champ. *Rép.*

$$304 \times \frac{3}{2} = 152 \times 3 = 456, \text{ longueur du champ. } \textit{R\acute{e}p.}$$

Autrement: $\frac{3}{2}$ de 138624 = $3 \times 69312 = 207936$, surface d'un champ carré dont le côté égale la longueur du champ dont il s'agit de trouver les dimensions. La racine carrée de 207936 = 456, longueur du champ. *Rép.*

$$\frac{2}{3} \text{ de } 456 = 2 \times 152 = 304 \text{ largeur du champ.}$$

Autrement: Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs lignes homologues.

Soient x la longueur et y la largeur.

$3 \times 2 = 6$ surface d'un petit rectangle semblable au grand

$$138624 \quad X^2 \quad X^2$$

$$\frac{\quad}{6} = \frac{\quad}{3^2} = \frac{\quad}{9}$$

$$23104 = \frac{\quad}{9}$$

$$9 \times 23104 = x^2$$

$$x^2 \times 207936.$$

x = la racine carrée de 207936 = 456, la largeur. *Rép.*

$$y^2 \cdot y^2$$

$$23104 = \frac{\quad}{2^2 \cdot 4}$$

$$4 \times 23104 = y^2.$$

$$y^2 = 92416.$$

y = la racine carrée de 92416 = 304, la largeur. *Rép.*

Autrement: Soit $3x$ la longueur, alors $2x$ la largeur et $3x \times 2x = 6x^2$, la surface.

$$6x^2 = 138624.$$

$$x^2 = 138624 \div 6 = 23104.$$

x = la racine carrée de 23104 = 152.

$$2x = 2 \times 152 = 304, \text{ la largeur. } \textit{R\acute{e}p.}$$

$$3x = 3 \times 152 = 456, \text{ la longueur. } \textit{R\acute{e}p.}$$

2. Quelle est la surface d'un losange dont les diagonales ont 182 et 126 verges ?

Solution: $(182 \times 126) \div 2 = 11466$ verges carrées. *Rép.*

3. Un lit de gravier a $7\frac{1}{2}$ pieds de profondeur et une surface de 5 acres. On répand ce gravier sur une route large de 25 pieds. Quelle sera la longueur de la partie gravelée, si la couche a une épaisseur de 5 pouces ? (Réponse en milles. 5280 pieds dans un mille.)

Solution: Dans 1 acre il y a 4840 verges carrées.

$4840 \times 9 = 43560$ pieds carrés dans 1 acre.

$43560 \times 7\frac{1}{2} \times 5 = 1,633500$ pieds cubes de gravier dans le lit.

$1 \times 25 \times \frac{5}{12} = \frac{125}{12}$ de pied de gravier dans 1 pied de chemin.

$\frac{125}{12} \times 5280 = 125 \times 440 = 55000$ pieds cubes dans 1 mille de chemin.

$1633500 \div 55000 = 16335 \div 550 = 29.7$ milles. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

En faveur de l'enseignement de l'agriculture

Le Département de l'Agriculture a, cette année encore, de concert avec le Département de l'Instruction publique, organisé des cours de vacances pour les inspecteurs d'écoles, les professeurs des écoles normales et les instituteurs des écoles rurales. Les premiers ont suivi un cours de quinze jours à l'Institut agricole d'Oka et les instituteurs ont été réunis à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ces cours ont déjà produit des fruits précieux en intéressant de plus en plus le personnel enseignant à la cause de l'agriculture.

Le chant à l'école

Comme premier chant de cette année, nous donnons un morceau des plus simples et qu'il suffit de lire pour le comprendre; nous ne voyons que le mot *présage* qui demande explication. Un *présage* est un signe qui annonce d'avance les choses à venir. Il y a de bons présages et de mauvais présages, selon ce qu'ils annoncent.

Le chant est à trois temps et le mouvement est plutôt vif que lent; les élèves devront bien tenir les *deux temps* des notes blanches, ne pas appuyer sur les notes des syllabes finales de *chante*, *chêne*, *plaine*, etc. Nous avons mis deux notes superposées; celles d'en dessous sont pour la *seconde partie* si l'on veut chanter à deux parties; mais on peut très bien se contenter de chanter à l'unisson la *première partie*, c'est-à-dire la mélodie formée par les notes supérieures. Si les élèves respirent bien aux endroits marqués par les *silences* ou les virgules; s'ils ne forcent pas leur voix, et chantent d'une allure gaie, en pensant qu'ils parlent au petit oiseau pour l'inviter à chanter, ce morceau sera d'un bel effet.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Troisième année de guerre

La terrible guerre européenne dure depuis le 31 juillet 1914, jour où l'Autriche se jeta sur la Serbie et que l'Allemagne, rompant brusquement toutes les négociations, déclara la guerre à la Russie et mettait la France dans l'obligation de mobiliser. Puis suivirent l'envahissement de la Belgique, l'héroïque résistance de ce petit royaume, et le fier veto de l'Angleterre contre l'invasion belge. Ce furent ensuite les jours d'angoisses qui suivirent la chute de Liège, Namur et Anvers, les Allemands se ruant sur Paris. Pendant ces jours terribles, Joffre et son état major préparaient la célèbre victoire de la Marne. Et depuis les revers et succès successifs des Russes, l'entrée de l'Italie dans le conflit, l'échec des Dardanelles, la crise des Balkans. L'échec des Allemands devant Verdun commence la dernière phase de la guerre. Depuis quelques mois, sur tous les fronts les Alliés repoussent les Teutons, qui faiblissent, c'est évident. Espérons que, suivant le vœu du Pape, la guerre se terminera bientôt dans la justice, assurant à la France et à l'Angleterre une victoire qui permettra de réparer tout ce qui n'est pas irréparable.

LES NATIONS EN GUERRE

Quelle est la population actuelle des nations en guerre ? Voilà une question que l'on se pose souvent.

Les derniers recensements donnent ce qui suit :

Puissances centrales :

Allemagne.....	66 millions.
Autriche-Hongrie.....	50 "
Turquie.....	21 "
Bulgarie.....	5 "

142 millions

Nations alliées :

Angleterre.....	45 millions.
Italie.....	34 "
France (régions occupées déduites).....	35 "
Russie (régions occupées déduites).....	116 "

230 millions.

La classe en anglais—4e livre

Bon et beau livre qui vient d'être publié par les Frères de l'Instruction chrétienne. Cet ouvrage est destiné au cours intermédiaire, mais vu l'abondance des matières qui y sont contenues, il sera encore très profitable aux élèves du cours académique. Le livre contient 83 leçons, comprenant chacune une page de texte généralement illustré et suivi d'un questionnaire, et une page de grammaire avec exercices d'application : ces règles très succinctes (en général une ligne) sont toutes choisies en vue des besoins d'élèves de langue française, en conséquence peu de définitions. Vingt-sept images avec questions fournissent un supplément très varié de thèmes à conversation ; on y remarque aussi un bon nombre d'exercices de phraséologie et autres préparant à la composition anglaise.

En vente chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P. Q. Prix : 60 sous l'exemplaire, plus 12 sous pour envoi par la poste.